

Auteur : Al-cheik Jalale-Mache

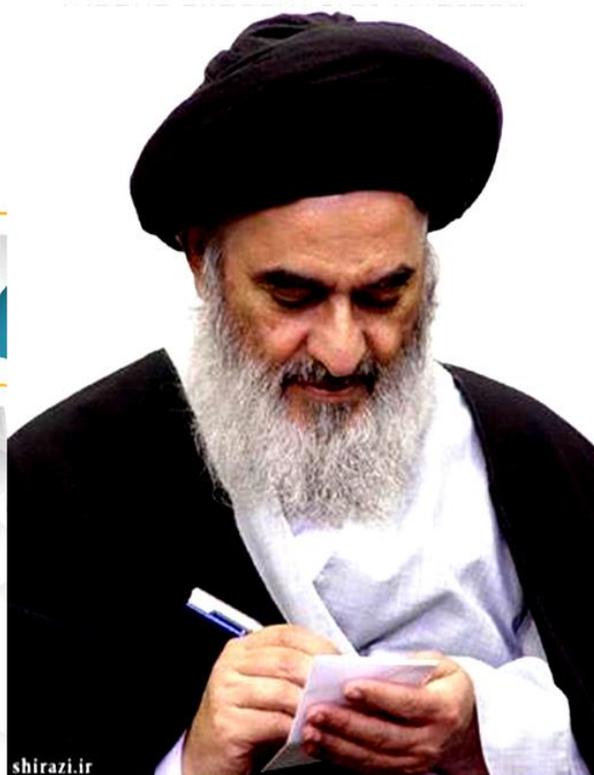
QUESTIONS DES MUSULMANS EN OCCIDENT

Tirées du fiqh de son éminence
le grand jurisconsulte Ayatollah sayyid Sadiq al-Shirazi
(que Allah le bénisse)

Traducteur : D. Fadhel- Al-FARAJ

Révision: Ali Bernard CHANGAM

www.islamvictime.com



Nous dédions la lecture de la sourate Al-Fatiha aux défunts qui appartiennent à la descendance de la famille du prophète. A titre d'informations SAYED nom mas. SAYEDA nom fem, qui ont plusieurs signification un maitre, un grand homme, un chef et la descendance de la famille du prophète.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ (1) الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

(2) الرَّحْمَنُ الرَّحِيمِ (3) مَا لِكَ يَوْمَ الدِّينِ (4) إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ (5) اهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ (6) صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ (7) غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ

1 Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très

2 Louange à Allah, Seigneur de l'univers.

3 Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

4 Maître du Jour de la rétribution.

5 C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.

6 Guide-nous dans le droit chemin,

7 le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.

Sayed ; ABDUL MAJEED BAHBAHANI.

Sayed HASSAN BAHBAHANI.

Sayed REDA BAHBAHANI.

Sayeda FATEMA SAYED ISMAEEL.

Sayeda NAJIBAH SAYED ISMAEEL

SOMMAIRE

-Préface.....	12
-Introduction.....	15
-Que signifie l'islam ?.....	19
-Pourquoi l'imam Ali n'a rien fait contre ceux qui ont violé son califat ?.....	20
-Est-ce que l'islam s'est répandu par l'épée dans l'histoire ?.....	21
-Comment alors l'islam s'est répandu rapidement ?.....	21
-Y-a-t-il deux Corans un chiite et un Sunnite et qui dit la vérité ?.....	21
-La vision de l'islam sur les femmes ?.....	21
-La femme musulmane a-t-elle le droit de divorcer ?.....	23
-les secrets des invocations auprès des pieux.....	23
-Que signifie prophète ?.....	24
-Les causes du pacte entre Mouawaya et l'imam Hassan.....	26
-Que doit-t-on apprendre sur la jurisprudence le Fiqh ?.....	26
-Le nombre de la communauté du prophète.	26
-La vision de l'islam sur l'homme célibataire	27
-L'imam Hussein a-t-il sauvé l'islam ?.....	27
- L'imam Hussein est-il dans la Bible ?.....	28
-Les causes des attaques à l'égard des visiteurs de l'imam Hussein.....	28
-La philosophie de pleurer sur l'imam Hussein.....	28
- La philosophie de frapper sur la poitrine.....	29
- Que doit-on faire à l'égard de l'imam Hussein ?.....	29
- Les conditions de choisir un Marjah « le savant religieux de référence ».....	29
- Que veut dire : intention.....	29
- Les chrétiens sont-ils impurs ?.....	29

-La pureté en Occident.....	30
- La difficulté d'apprendre l'Arabe.....	30
-Les objets pour la prosternation.....	30
-Comment convaincre une personne de faire la prière.....	30
-Je ne savais pas depuis ma jeunesse les conditions pour le lavage obligatoire. Alors mes prières sont-elles valides ?.....	30
-Comment faire la prière en avion, dans le bus ou le bateau ?.....	31
-Je travaille dans un restaurant et les cuisiniers sont Bouddhistes alors leur repas est pur ?.....	31
-Tu travailles dans un restaurant où on vend de l'alcool et ton employeur te refuse de faire la prière. Que faire ?.....	31
- Est-ce qu'un homme peut uriner debout ?.....	31
- Avant l'appel de la prière peut-on faire l'ablution ou non ?.....	31
Ceux qui se convertissent en Islam et ne savent pas lire l'Arabe qu'est-ce qu'ils doivent faire ?.....	31
- Est-il permis d'enterrer un musulman dans un cimetière non musulman et celui qui n'est pas musulman dans un cimetière des musulmans ?.....	32
- Que faire d'Un adulte qui refuse de faire la prière ?.....	32
-Quel est l'âge pour porter le voile pour les filles ?.....	32
- Quel est l'âge du garçon pour la prière ?.....	32
-Le port du voile en occident.....	32
-Le jugement de celui qui fait mal l'ablution.....	32
-Comment peut-on savoir si nos prières et nos actes obligatoires étaient valides ou non ?.....	32
-Comment peut-on se concentrer pendant la prière parfois des pensées nous pénètrent inconsciemment ?.....	32
- Quand l'heure de la prière est arrivée et comment peut-on faire la prière pendant le vol ou le Bus en Europe.....	33

- Si une personne a déjà fait la prière et ne savait pas auparavant qu'il avait des poils d'animaux impurs ou aux autres choses, sur ses vêtements que faire ?.....	33
-Faire la prière dans l'église.....	33
- La difficulté pour nous réveiller pour la prière à l'aube.....	33
La période de la prière de voyage.....	33
-La femme pendant les menstrues.....	34
-Pourquoi Allah se tarde pour exaucer nos demandes.....	34
-La vision de la lune.....	34
- le cas de celui qui fait l'amour Pendant le jeûne.....	34
-Le KHUMS est obligatoire « payer un cinquième du surplus »	34
-Le jugement de celui qui n'a pas sorti Al-Khums auparavant.....	35
-Si un mécréant est devenu musulman, doit-il payer le khums pour les années avant sa conversion ?.....	35
-une personne a des dettes et en plus elle n'a pas payer le Khums. Et si elle doit régler ses dettes elle ne pourra pas faire le pèlerinage ? Que faudra-t-il faire ?.....	36
-Est-il interdit de fréquenter les lieux de musiques ?.....	36
-Que faut-il faire si on monte dans un taxi où il y a de la musique ?.....	36
- le jugement de celui qui travaille dans un restaurant où il ya la vente d'alcool.....	36
- Est-il possible de travailler avec non musulman.....	36
-Le mariage temporaire.....	36
- le mariage avec une femme chrétienne ou juive.....	37
-Peut-on faire le mariage provisoire avec une prostituée.....	37
-La vision sur une personne qui est devenue musulmane.....	37
-Les conditions de vaccinations pour tomber enceintes.....	37
- Injecter à la femme mariée du sperme provenant d'un autre homme	37
-La durée de la viduité pour le mariage temporaire.....	38
-L'obligation de porter le voile.....	38

-La difficulté de travailler avec le voile en occident.....	38
-Les parents ou les maris ont le droit d'obliger le port de voile.....	39
La femme doit porter le bandeau en plus du voile ?.....	39
-La vision de l'occident à l'égard du voile.....	39
- C'est permis chez la femme de ne pas couvrir les pieds ?.....	39
- Peut-on enlever le voile en Europe.....	39
-En cas du danger la femme peut-elle enlever son voile.....	39
-A quelle âge la fille doit porter le voile.....	40
-La femme doit-elle se couvrir devant un garçon mineur ?.....	40
-Le mari ou les parents doivent obliger les femmes de porter Le voile.....	40
- la vision des européens sur le voile.....	40
-Les conditions de certains pays européens sont compliquées et comment peut-on s'adapter.....	40
-Quel est l'âge la maturité pour le garçon et la fille.....	40
-La circoncision pour les filles.....	41
- Frapper les femmes.....	41
-La polygamie.....	41
-Regarder les photos.....	41
-La conversion pour le mariage.....	41
-Le rire.....	41
-Les vêtements colorés.....	42
-La procréation en dehors de l'utérus pour la femme stérile.....	42
-Pendant le lavage obligatoire la femme a eu ses règles.....	42
- La femme peut toucher le coran pendant les règles.....	42
- La femme qui a terminé ses règles peut-elle faire l'amour.....	42
- La femme doit faire le ménage.....	42
-L'autorisation pour la femme de voyager.....	43

-Assassiner une fille qui rejette l'Islam est-il autorisé ?	43
-La liberté pour les femmes.....	43
-La parole de notre maitresse Fatimeh.....	43
-L'éducation et les études sont identiques pour les filles et les garçons.	43
-Comment sensibiliser les enfants.....	44
-L'intelligence des femmes.....	44
-L'âge de la majorité à partir du calendrier Hijri ou Grégorien	44
-La lapidation et la punition de couper les doigts.....	44
-La manière de regarder.....	44
-Les films pornos.....	45
-Le regard des femmes non voilées.....	45
-La vision de la technologie.....	46
-Le programme comique.....	46
-Serrer la main d'une femme étrangère.....	46
-La vision sur le progrès.....	46
-l'absence de certaines femmes médecins.....	47
-Le mixte.....	47
-L'autorisation pour aller à la piscine.....	47
-Le contact à travers l'internet.....	47
-Le mariage selon le code en occident et en Islam.....	47
-Les conditions de demander le divorce.....	48
-Le Sida	48
-Le divorce par le téléphone ou autre moyen de communication.....	48
-La femme peut demander la procuration du divorce.....	48
Le contact des organisations non musulmanes pour demander le divorce.....	48
- Peut-on demander le divorce chez un juge non musulman.....	49

-Les restaurants musulmanes en occident.....	49
-Si un musulman m'invite un repas je peux lui demander si c'est Halal ?.....	49
-La signification de la sourate 5 la Table servie (Al-Maidah).....	50
-La vérification de la nourriture.....	50
-Les animaux aquatiques	50
-Acheter la viande halal chez un musulman qui vend de l'alcool.....	50
-La gélatine.....	50
-Les miettes.....	50
-Le lapin est interdit.....	50
-Manger la moelle.....	51
-Peut-on manger les fromages fabriqués en Occident ?.....	51
- le contenu des gâteaux fabriqué en occident.....	51
-Les contenus dans des boites des conserves sont-ils halals ?.....	51
-Peut-on consommer certains animaux marins et des crabes	51
-l'achat des poissons.....	51
-L'eau du malt médical est-il pur ?	52
-Vendre de l'alcool pour les non musulmans en Occident.....	52
-La consommation du jus de raisin.....	52
-La bière sans alcool	52
-L'alcool industriel.....	52
-L'avortement	52
-Régler les dettes.....	53
-l'Islam et la Mondialisation.....	53
-La migration vers l'occident.....	53
-L'université en Occident.....	53
-Le contact entre les étudiants.....	53

-Le changement des noms	53
-Le mari a le droit de toucher les bien de sa femme.....	54
-Les comportements à l'égard des chrétiens et des juifs	54
- L'entrée à l'église	54
-Les paroles médisantes.....	54
-La rupture avec la famille.....	54
-Dire les mauvaises actions d'une personne.....	54
-L'espionnage.....	54
-Les mauvaises pensées.....	55
-Comment demander le pardon d'Allah?	55
-Posséder les chiens	55
- Donner les organes.....	55
-Répandre le message de l'Islam.....	55
-La torture.....	55
-Le pessimisme.....	55
-Changer l'homme en femme.....	56
-Le suicide.....	56
-Le mari empêche sa femme pour visiter ses parents.....	56
-La contraction.....	56
-Le cas d'une femme tombée enceinte suite à un viol.....	57
-Consommer les médicaments pour chercher le plaisir.....	57
-Les médicaments à base du porc ainsi que les poissons illicites.....	57
-Les vêtements qui portent des images.....	58
-Le talisman	58
-L'hypnose.....	58
-S'associer avec un athée.....	58

-Les Djinns	58
-L'argent gagné de la Banque	58
-le Tatouage.....	58
-Chercher la piète.....	58
-Avoir un bon comportement.....	59
-Le rêve.....	59
-L'alcool dans les parfums sont-ils purs.....	...60
Comment faire la prière en avion	60
_Pourquoi les chiites ne rompent pas le jeûne comme les Sunnites ?.....	60

Préface

Que signifie FIQH : Dans un sens plus large, ce mot recouvre tous les aspects de la vie culturelle et temporelle du croyant. Outre les sentences et le jugement régissant les pratiques rituelles " *al 'ibâdât* ", le fiqh englobe également les domaines du droit familial, le droit des successions, le droit commercial, le droit pénal, etc. En bref, il gère tous les aspects de la vie du musulman.

Il est très important de connaître les « FIQH » il s'agit des enseignements et des compréhensions sur la manière correcte pour accomplir les actes dans le domaine religieux ou autre.

Le Fiqh (les compréhensions) provient de deux sources importantes qui sont le Coran et la Sunna du prophète ainsi que sa famille.

En plus, le prophète a tellement insisté de suivre après lui, les recommandations de sa famille. D'une part, Allah a glorifié la famille du prophète dans la sourate 33 :33 « Dieu veut seulement écarter de vous la souillure, ô membre de la maison du prophète. Et il veut vous purifier totalement. »

Dans tous les recueils des savants musulmans citent le propos du prophète : « O gens. Je vous laisse deux poids l'un est le Coran et l'autre est ma famille. » ***Hadith al-Thaqalayn***

« Je suis sur le point d'être rappelé (par Allah) et de répondre (à ce rappel). Je vous laisse les Thaqalayn (les deux Poids): le Livre d'Allah et ma Famille, les Gens de ma Maison (Ahlu Baytî). Celui Qui est Doux (Allah) m'a informé qu'ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent vers moi près du Bassin (jusqu'au Jour du Jugement). Regardez donc bien comment vous les traiterez après moi. »

Hadith al-Thaqalayn, cité par:

a- Al-Tirmithî dans son "Çahîh" (Manâqîb Ahl-ul-Bayt), Tom. II, p.380, selon une chaîne remontant à Zayd ibn Arqam; b- Al-Hâkim dans "Mustadrak al-Çahîhayn", Tom. III, p. 109, d'après la chaîne de Zayd ibn Arqam également;

c- Ahmad ibn Hanbal, d'après une chaîne remontant à Abî Sa'îd al-Khidrî, Tom. III, p. 17; d- Al-Tabarânî, dans "Al-Mo'jam al-Kabîr", Tom. I, p. 129, copie manuscrite; e- Al-Muhib al-Tabarî, dans son "Thakhâ'ir", p. 16. L'objectif de ces propos pour nous montrer l'importance de la famille du prophète sans elle vous serez perdu.

Allah nous recommande d'apprendre le Fiqh afin d'éviter des mauvaises actions comme notre prophète le dit : « Lorsque Dieu avantage l'un de ses serviteurs, Dieu lui facilite la compréhension des dispositions de la religion. » En plus, Allah le dit dans la

sourate 59 :7 « Prenez ce que le prophète vous donne, et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit. »

A L'heure actuelle le prophète ainsi que les 12 imams infallibles ne sont pas présents pour nous renseigner directement. Alors que faudra-il faire ?

Dans ces conditions nous avons des spécialistes comme le Jurisconsulte, le Moujtahid et le Marjah. Ces spécialistes ont la capacité de répondre à des questions contemporaines basées sur des concepts et des valeurs islamiques en se référant aux principales sources islamiques : Le Coran et la tradition prophétique dans la Loi islamique.

Le Jurisconsulte veut dire qu'il a la capacité de répondre à des questions et le Moujtahid a une fonction plus que le Jurisconsulte il pourra devenir un Marjah (référence religieuse) qui remplit deux fonctions, en plus de ses capacités, il est considéré comme le savant religieux de référence où l'on peut trouver ses fatawas « Les jugements » dans son livre qui englobe les questions et les réponses.

Voilà pourquoi nous devons suivre « TAQLID » qui veut dire modèle à suivre d'un Marja. Ceux qui n'ont pas le savoir pour déduire certaines explications dans ces conditions le croyant est obligé de suivre un Marjah a une condition que celui-ci doit remplir toutes les conditions nécessaires.

Les actes en Islam sont classés ainsi :

- 1-Les devoirs obligatoires (WAJIB).
- 2- Les actes recommandés (MUSTAHABA).
- 3- Les actes détestés ou déconseillés (MAKROUH)
- 4-Les choses illicites signifient les interdits (HARAM)
- 5-Les choses licites signifient permises (HALAL)

Nous avons essayé de résumer le livre de l'éditeur : Al-cheik Jalale-Mache qui explique les « Ahkames » les règles de la vie, « 666 questions en Occident ». Les réponses à ces questions sont faites par Son Eminence le jurisconsulte l'ayatout-Allah Monsieur l'imam Sayed sadec Al-Shirazi, le grand Marjah de la jurisprudence que Dieu le bénisse.

Ayatout-Allah veut dire un guide religieux.

L'objectif est de s'adapter de vivre en Occident ou en terre non musulmane. Nous avons relevé les questions qui touchent nos frères musulmans en Occident et en terre non musulmane.

Auteur : Al-cheik Jalale-Mache.

Traducteur : D. Fadhel- Al-FARAJ

Révision : Ali Bernard CHANGAM

Site : islamvictime.com

Signé et cacheté par le Marjha Sayed Sadec Al-Shirazi afin de nous assurer que les réponses sont authentiques.



Introduction de l'éditeur :

Au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux

Louange à notre seigneur et que la paix, la bénédiction d'Allah soient sur le prophète Mohammad ainsi que sa famille.

Il est important de savoir que l'Islam est la loi suprême et la bonne constitution pour guider l'homme à travers sa vie dans tous les domaines. Certains croient que c'est le contraire et que l'Islam est devenu une religion de régression et favorise l'intégrisme.

On pourrait dire qu'ils ont partiellement raison à cause des événements et de leurs ignorances de la connaissance réelle de l'Islam.

Note du traducteur : « Notre recherche n'est pas sur l'aspect scientifique de l'Islam et je conseille de consulter mon site et vous verrez des livres qui montre que le progrès à l'heure actuelle est dû à l'Islam. Il suffit de noter que les chiffres en Occident sont d'origine islamique.

Certains croient que Dieu est un homme puisque l'Islam favorise l'homme. Cette critique aurait pu être pour la Bible qui dit « Merci de m'avoir créé homme. » Alors qu'en l'Islam la femme a le droit de voter depuis 1450 ans. Elle a le droit de choisir son mari et de divorcer. Elle a le droit de se défendre si son mari la frappe. Dans certains pays occidentaux les femmes souffrent de l'inégalité alors qu'en l'Islam les femmes sont bien protégées et gâtées. »

Comme nos infaillibles imams confirment que l'Islam a donné une solution pour tous les domaines. L'interdiction et l'autorisation du prophète de l'Islam est valable jusqu'au dernier jour. **Voilà, on maintien à dire que la religion de l'Islam est une religion vivante.**

Pendant mon voyage en Occident ou en Amérique j'ai senti que les musulmans souffrent de leur nouvelle vie. Ils ont voulu fuir leurs propres pays à cause de l'injustice, de la pauvreté et des dictatures pour autre vie meilleure.

J'ai essayé pendant mon voyage d'orienter surtout les jeunes vers une bonne adaptation par des réunions et d'écouter leurs problèmes rencontrés en Occident. Voilà pourquoi j'ai noté toutes les préoccupations et les envoyés auprès du Marjah sayed Sadec-Alshirazi pour les répondre et nous le remercions vivement. Nous avons fait ce livre pour répondre aux questions rencontrées en Occident. Il en est de même quand un patient prend des médicaments pour guérir et ce livre peut jouer le même

rôle. Il est à noter que ces réponses répondent non seulement aux problèmes des musulmans en occident mais pour tous les coins du monde.

Nous prions Allah d'accepter nos activités en espérant que ce livre sera un guide et un sauveur. Nous prions Allah d'hâter l'apparition de l'imam Al-Mahdi le représentant de tous les prophètes.

L'invocation de l'imam Al-Mahdi.

اللهم كن لوليك الحجة بن الحسن

Allahumma, kun liwaliyyika al-hujjati ben-l 'Hassan

Notre Dieu, sois pour Ton Wally, Ta preuve, fils d'Al-Hassan

صلواتك عليه وعلى ابائه

salawâtika 'alayhi wa 'alâ âbâi'hi

Que Tes prières soient sur lui et sur ses pères

في هذه الساعة وفي كل ساعة

fî hâdhihi-s-sâ'ati wa fî kolli sâ'atinn

À cette heure-ci et à toute heure

ولياً وحافظاً وقائداً وناصرًا ودليلاً وعينا

Waliyyann wa hâfidhann wa qâ'idann wa nâsirann wa dalîlann wa 'aynann

Un Maître, un Protecteur, un Chef, un Secours, un Guide,

حتى تسكنه ارضك طوعاً وتمتعه فيه طويلاً

Hattâ toskinaho ardhaka taw'ann wa tomati'aho fihâ tawîlann

Jusqu'à le faire résider sur Ta terre de bon gré et le laisser y jouir de la vie,
longuement.

برحمتك يا ارحم الراحمين

Birahmatika yâ arhama-r-râhîmîna

Par Ta Miséricorde, ô le plus Miséricordieux des miséricordieux !

Note du traducteur : « Je demande humblement à Allahou ta'ala (Dieu à Lui la Grandeur, la Gloire) de m'accorder la sincérité dans l'intention et Sa Clémence et d'unir tous les musulmans sous la bannière du prophète Mohammad ainsi que sa famille que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur eux, afin que nous soyons parmi les élus le Jour du Jugement. Ô Mon prophète Mohammad Vous êtes tout ce qui m'importe et vous m'êtes plus cher que ma vie.

Nous prions Allah à lui la Grandeur et la Gloire de pardonner nos erreurs et de nous montrer la vérité afin que nous puissions la suivre et l'erreur afin que nous puissions de l'éviter.

Je dédie ce livre à mes chers parents décédés ainsi qu'à tous les musulmans qu'Allah bénisse leurs nobles âmes. Ainsi nous lisons la première sourate Al-Fatiha en la mémoire de mes défunts mes parents ainsi qu'aux âmes musulmanes

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ (1) الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ (2) الرَّحْمَنِ
الرَّحِيمِ (3) مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ (4) إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ (5) أَهْدِنَا
الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ (6) صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ الْمَغْضُوبِ
عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ (7)

(1) Bismi-l-lâhi-r-rahmâni-r-rahîm (2). Al-hamdou lillâhi rabbi-l-câlamîn (3). Ar-râhmâni-r-rahîm (4). Maliki yawmi-d-dîn (5). 'iyâka nacbudu wa iyâka nastacîn (6). 'Ihdina-s-sirâta-l-mustaqîm (7). Sirâta-l-ladîna ancamta calayhim, gayri-l-magdoubi calayhim, wa la-d-dâllîn.

(1)." Au nom d'Allah, Le Tout Clément, Le très Miséricordieux. (2). Louange à Dieu, Seigneur des Mondes (3). Le Clément, Le Miséricordieux. (4). Maître du jour du Jugement. (5). C'est toi que nous adorons, et C'est Toi que nous implorons le secours.

(6). Guide-nous dans le droit chemin. (7). Le chemin de ceux que vous avez comblé de bienfaits, non pas de ceux qui ont encouru la colère ni de ceux qui s'égarerent."

Al hamdou lillah rabbi -alamine. Signifie "Louange à Dieu, Seigneur des mondes".

Qu'est-ce que l'islam ?

Nous commençons donc cette série de questions-réponses sur l'Islam en espérant qu'elles seront bénéfiques à nous tous. En effet, ce petit livre essaie d'éclaircir certains points à la fois religieux et temporelles particulièrement ceux qui habitent à l'étranger.

Note du traducteur « Comme par exemple, un Algérien qui travaillait dans un restaurant en France et il ne peut pas faire sa prière et de ce fait il a laissé tomber la prière qui est le rendez-vous avec Allah Sera-t-il puni par Allah ? »

Certains disent pendant la noyade faites des prières et comment ? » L'ensembles de nos savants disent de reciter les 3glorifications de la 3'eme unités de la prière : سبحان الله Subban-Allah

والحمد لله Wal-Hamdouli-Allah

ولا اله الا الله Wa la ilah ila Allah

والله اكبر wa- Allah Akbar

1-Selon le Coran l'Islam est la religion de tous les prophètes, Sourate 3. La famille d'Imran **19**. « Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. » Mais cette sourate contredit car le prophète Jésus était chrétien et le prophète Moïse était un Juif ?

R : La religion islamique est pour tous les prophètes selon les Sourates suivantes : 22. Le pèlerinage 78. C'est Lui qui vous a élu ; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés « Musulmans ».

Sourate Yunus / JONAS Sourate n°10 ·

Nous fîmes traverser la mer aux enfants d'Isra'ïl (Israël). Fir'awn (Pharaon) et ses armées les poursuivirent avec acharnement et inimitié. Puis, quand la noyade l'eut atteint, il dit : « Je crois qu'il n'y a d'autre divinité que Celui en qui ont cru les enfants d'Isra'ïl (Israël). Et je suis du nombre des soumis. »

Sourate 2. La vache (Al-Baqarah)

132. Et c'est ce qu'Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob : « mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis » ! (À Allah).

133. Etiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : « Qu'adorerez-vous après moi ? » - Ils répondirent : « Nous adorons ta divinité et la

divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis ».

Sourate AL-IMRAN / LA FAMILLE D'IMRAN en français Sourate n°3 · AL-IMRAN

52 Puis, quand 'Issa (Jésus) ressentit de l'incrédulité, de leur part, il dit : « Qui sont mes alliés dans la voie d'Allah ? » Les apôtres dirent : « Nous sommes les alliés d'Allah. Nous croyons en Allah. Et sois témoin que nous lui sommes soumis.

L'Islam est le prolongement des anciennes religions, leur objectif est la soumission à Allah en L'unifiant et en Lui obéissant.

Donc l'Islam ou être musulman signifie la soumission envers Allah.

2-Pourquoi l'imam Ali qui est l'émir des croyants ne s'est pas révolté contre les autres qui ont violé son califat, en plus le prophète l'a désigné avant sa mort. Ensuite, sa femme qui est la fille du prophète Fatimah a été privée de l'héritage de son père sous prétexte que les enfants du prophète n'ont pas le droit à l'héritage et elle a subi beaucoup de souffrance de la part des premiers califes. ?

R : L'imam Ali a subi le même sort que le prophète Haroun, en effet le prophète Moïse qui est parti pour sa mission et pendant son absence le peuple Juif a adopté un nouveau Dieu « le veau ». Au retour le prophète Moïse s'est tellement énervé et a dit à son frère tu n'as rien pu faire. Son frère lui jure que j'ai essayé mais je ne voulais pas créer une guerre civile. En plus le peuple a failli me tuer. Donc l'imam Ali savait qu'il y aurait des victimes et d'autant plus l'Islam est nouveau et certains hypocrites cherchent des occasions pour semer la discorde.

Notre maitresse Fatimah l'a compris et elle a essayée de dénoncer les injustices mais la majorité l'a abandonnée comme ce fut l'histoire de notre prophète Haroun.

Comme par exemple j'ai une discussion avec ceux qui adorent les premiers califes selon eux ils sont très juste. Alors je leur ai dit que le calife d'Ommayade qui s'appelle Aoumar ibn Abdelaziz, il est reconnu selon vous sa justice extrême. Le calife a rendu l'héritage aux enfants de Fatimah. Dans ces conditions les premiers califes ont-ils raison de ne pas accorder l'héritage à Fatimah ? pas de réponse de sa part.

3-Est-ce que l'islam s'est répandu par l'épée dans l'histoire ?

R : La sagesse populaire dit que toute obligation aura des résultats négatifs. Selon le Coran qui dit dans la SOURATE 2

Al-BAQARAH (LA VACHE) : 256 «. Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient. »

4-Comment alors l'islam s'est répandu rapidement ?

R : Pour devenir un musulman il suffit de prononcer ces deux témoignages que Dieu est unique et le prophète Mohammad est l'envoyé d'Allah. Si vous les prononcez, vous êtes devenu maintenant musulman même si vous ne pratiquez pas les recommandions du Coran.

5- Y-a-t-il deux Corans un chiite et un Sunnite et qui dit la vérité ?

R : L'islam a un seul Coran mais le commentaire du Coran est différent. Comme les catholiques et les Protestants. Le chiite veut dire les partisans de la famille du prophète de l'islam comme le montre la Sourate 37. Les rangés « **83**. Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Abraham. »

C'est-à-dire l'attachement à la famille du prophète de l'islam. Par contre, le sunnite se réfère aux compagnons du prophète. Le mot chiite a été employé par le prophète selon l'auteur sunnite et connu Ibn Assakare dans son livre l'histoire de Damas p333 qui dit « Le prophète MOHAMMAD a dit que les partisans de l'imam Ali sont nommés chiites et ils seront les vainqueurs au dernier jour »

Si une personne veut faire une enquête sur une famille elle doit contacter la personne qui fait vraiment partie de la famille et non une personne étrangère malgré sa présence dans la famille.

6- La vision de l'islam sur les femmes ?

R- Allah a glorifié certaines femmes comme par exemple la femme du pharaon qui s'appelle Assya que la paix soit sur elle. Assya est un exemple à suivre pour les femmes croyantes. En effet, voilà une femme qui vivait dans des palais immenses, entourés de jardins verdoyants où coulaient les eaux bleues et pures du Nil. Elle vivait dans la plus grande opulence avec son époux. Mais Assya était insensible à tout ce luxe et son cœur voulait autre chose que les biens matériels. Elle voulait remplir son

cœur de foi en Dieu, Pharaon a menacé sa femme de laisser tomber la croyance en Dieu. Mais elle n'a jamais eu peur, elle a été crucifiée et les soldats de Pharaon se mirent à la frapper avec leurs fouets, lui arrachant de la bouche des cris de douleurs, mais la foi incrustée dans son cœur. Pharaon demanda à ce que les coups soient de plus en plus forts, pour la faire revenir à la raison, croyait-il.

Assya, supportait les coups et ne cessait de demander à son Seigneur, le Seigneur de l'Univers : « *Mon Seigneur ! Construis-moi, auprès de Toi, une maison au Paradis, Sauve-moi de Pharaon et de son œuvre ! Sauve-moi du peuple injuste !* » (Coran 66.11) Et c'est ainsi que Assya rendit son âme pure et pieuse envers son Créateur que ni la torture, ni le faste, ni la puissance de son époux n'ont pu la dévier du droit chemin. Elle préférait vivre l'éternité auprès du plus puissant des Seigneurs. Allah fit construire un palais dans son vaste paradis pour Assya et fit détruire ceux de Pharaon, qu'il fit périr dans les eaux de la mer. Ainsi Allah récompense ses serviteurs et se venge de ceux qui pensent être des dieux en reniant le Dieu véridique.

En plus, si l'on prend l'exemple du prophète Shoaib « Isaie » que la paix soit sur lui, il avait seulement deux filles. Celles-ci faisaient un travail dur l'abreuvement et le prophète aurait pu choisir un homme pour remplacer le travail de ses filles. Selon le coran **28 - 21 à 27** :

*(En fuyant l'Egypte) Moïse se dirigea du côté de Madian. Arrivé à la fontaine il y trouva une troupe d'hommes qui abreuvaient leurs troupeaux. A côté, il aperçut deux femmes qui écartaient leur troupeau. Que faites-vous ici ? leur demanda-t-il ? Nous ne pourrions abreuver nos brebis que lorsque les bergers seront partis. Notre père est un vieillard respectable. Moïse fit boire leur troupeau et s'étant retiré à l'ombre s'écria : " Seigneur, je manque de **ce bien** que tu m'as fait rencontrer ici. "*

Une des filles revint à lui et lui dit " Mon père t'invite à manger afin de te récompenser de ta peine lorsque tu nous as aidé à faire boire notre troupeau. »

Il existe d'autres modèles comme la femme du prophète qui était une grande commerçante la maîtresse Khadîdja et sa fille Fatimah qui était la première femme écrivain. La fille de Fatimah qui s'appelle Zeinabe qui a fait un grand discours de dénoncer l'injustice et les crimes des Ommayade dans le palais de Yazid le roi des Ommayade.

Pour ceux qui critiquent encore la vision de l'Islam à l'égard des femmes je leur recommande de retenir la parole de l'Imam Ali et le prophète Jésus que la paix

et la bénédiction d'Allah soient sur eux : « il voit la paille dans l'œil de son voisin et ne voit pas la poutre dans le sien. »

7- La femme musulmane a-t-elle le droit de divorcer ?

R. Bien sûr, elle a même le droit de choisir son mari. C'est la maîtresse Khadîdja qui a demandé en mariage à l'oncle du prophète Abo Talibe, son neveu le prophète Mohammad. En plus à cette époque c'était honteux pour une femme de demander le mariage et même de nos jours dans certains pays.

8- Pourquoi on demande au prophète Mohammad et sa famille ou des pieux pour exaucer notre demande alors qu'Allah a tout le pouvoir. Certains musulmans considèrent cette pratique de demander hors d'Allah comme shirk « mécréant » ?

R. Certes Allah a tout le pouvoir et le prophète Mohammad ainsi que sa famille sont considérés comme les clés d'Allah.

Allah nous a recommandé de recourir aux être pieux qui sont considérés les vraies clés pour ouvrir la porte d'Allah, comme la sourate AL-KAHF / LA CAVERNE Sourate n°18 · AL-KAHF · 110 versets « **21** Et c'est ainsi que Nous fîmes qu'ils furent découverts, afin qu'ils [les gens de la cité] sachent que la promesse d'Allah est vérité et qu'il n'y ait point de doute au sujet de l'Heure. Aussi se disputèrent-ils à leur sujet et déclarèrent-ils : « Construisez sur eux un édifice. Leur Seigneur les connaît mieux. » Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion] dirent : « Elevons sur eux un sanctuaire ». » **Cette parole de Dieu montre clairement l'importance des pieux.**

La Sourate 5. La table servie (Al-Maidah) « les croyants ! Craignez Allah, cherchez **le moyen** de vous rapprocher de Lui. Le moyen veut dire les êtres très rapprochés d'Allah. »

La Sourate 4. Les femmes (An-Nisa') « **64.** Nous n'avons envoyé de Messenger que pour qu'il soit obéi, par la permission d'Allah. Si, lorsqu'ils ont fait du tort à leurs propres personnes ils venaient à toi en implorant le pardon d'Allah et si le Messenger demandait le pardon pour eux, ils trouveraient, certes, Allah, Très Accueillant au repentir, Miséricordieux. »

9- L'être quand il sera mort, il sera jugé dans le purgatoire et le dernier jour donc nous aurons deux jugements ?

R. Effectivement la mort aura deux sanctions.

10-Les prophètes et les imams sont-ils infaillibles ?

9-Que signifie un prophète ?

Tout d'abord, le prophète comme vous le savez aussi bien que moi, est le synonyme d'un guide et il est l'envoyé d'Allah dans le but de répandre la parole d'Allah et d'établir une vie de Bonheur. Car la mission des prophètes est de dénoncer l'injustice, les abus et tous ceux qui ne respectent pas la volonté divine. Le prophète est le porte-parole de Dieu.

Le prophète est donc un homme appelé par Dieu pour exécuter une mission particulière : transmettre la Parole de Dieu dans sa pureté et dans son intégralité.

Il ne se contente pas de donner une impression personnelle, ou une probabilité d'occurrence d'un événement futur. Dieu lui a parlé. Il le sait. Il répète fidèlement les paroles de Dieu, sans en omettre ni en rajouter une seule. Le message du prophète de l'Eternel est donc toujours un message pur et saint, un message spirituel de haute tenue et de haute valeur morale. Les prophètes sont préservés de l'oubli, de l'erreur involontaire, du jugement incorrect, depuis leur naissance jusqu'à leur mort.

Il est établi par un consensus de la Oumma que les Prophètes sont dotés d'infaillibilité dans l'assimilation du Message. Ils n'oublient rien de ce qui leur est révélé, sauf ce qui a été modifié. Allah a promis à Son Messenger Mohammed, que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui ainsi que sa famille, de lui faire lire et de lui permettre de ne rien oublier de ce qu'Il lui révèle : *"Nous te ferons réciter [le Coran] de sorte que tu n'oublies pas."* [Coran 87.6] Il lui a promis aussi de rassembler le Coran dans son cœur : *"Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation. Son assemblage [dans ton cœur] Nous incombe ainsi que la façon de le réciter."* [Coran 75 :16]

Il est dommage que certains croient que les prophètes peuvent commettre des péchés à cause du diable ou d'autres causes, alors que celui-ci a auparavant dit « je séduirai ceux des enfants d'Adam **à part vos élus**. » Ceci explique que le Diable savait auparavant qu'il ne pourra pas s'approcher des élus d'Allah .En effet, selon la sourate 38 - Sad

Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

79. « Seigneur, dit [Iblîs], donne-moi donc un délai, jusqu'au jour où ils seront ressuscités ».

80. (Allah) dit : « Tu es de ceux à qui un délai est accordé,

81. jusqu'au jour de l'Instant bien Connu ». 82. « Par Ta puissance ! dit [Satan]. Je les séduirai assurément tous,

83. **sauf Tes serviteurs élus parmi eux** ».

84. (Allah) dit : « En vérité, et c'est la vérité que je dis,

85. J'emplirai certainement l'Enfer de toi et de tous ceux d'entre eux qui te suivront ».

Selon la **SOURATE 17. LE VOYAGE NOCTURNE (AL-ISRA)**

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

61. « Et lorsque Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam », ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis, qui dit : « Me prosternerai-je devant quelqu'un que tu as créé d'argile ? »

62. Il dit encore : « Vois-Tu ? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection ; j'éprouverai, certes sa descendance, **excepté un petit nombre [parmi eux]** ». »

Dans une autre sourate Dieu dit que certains êtres (il s'agit des prophètes) sont bien protégés, en effet selon Sourate 6 - Al-An'am : Les Bestiaux- 165 versets - Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

"Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient."

88. " Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs."

Sourate 21 - Al Anbiyâ' : Les Prophètes⁽¹⁾ - 112 versets

73. "Nous les prophètes firent des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakât. Et ils étaient Nos adorateurs. "

Dans la sourate n69 Al-Haqqa

"44 Et si le Prophète avait attribué de faux propos.

"45. Nous l'aurions saisi de la main droite.

La Sourate 53. L'étoile

- " 2. Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur
3. et il ne prononce rien sous l'effet de la passion ;
4. ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée.
5. que lui a enseigné [L'Ange Gabriel] : à la force prodigieuse,
6. doué de sagacité ; c'est alors qu'il se montra sous sa forme réelle [angélique], "

Le prophète est donc totalement infaillible, comme nous le savons tous que la sainteté ne contredit pas l'enseignement d'Allah. Les infaillibles sont des hommes, des femmes ou des "Ange" qui sont en relation particulière avec le divin et leur élévation spirituelle est illimitée. L'infaillible est donc la personne qui parvient à cette proximité. Les miracles de tous les prophètes sont surnaturels et illimités grâce à Allah.

10-Pourquoi l'imam Hassan a prêté serment d'allégeance à Mouawaya, le chef des Ommayyades qui est le grand ennemi de son père ?

R- Tout d'abord l'imam Hassan n'a jamais prêté serment d'allégeance au mouawaya mais il a conclu un pacte de paix comme son grand-père le prophète Mohammad qui a fait le pacte de « Al-Houdibia » avec les mécréants.

Note du traducteur : " Un infaillible ne fait rien sans l'ordre d'Allah"

Nous devons suivre le prophète afin d'éviter d'être comme les Juifs avec le prophète Moïse. En effet, le prophète Moïse a dit à son peuple d'égorger une vache et c'est un ordre d'Allah. Alors le peuple se moquait de lui. Comme par exemple si un médecin dit à son patient de respecter l'heure de prendre ses traitements et s'il ne le suit pas serait-il guéri ?"

11-Que doit-t-on apprendre sur la jurisprudence le Fiqh ?

R- Il faudra apprendre les fondements de la religion surtout les actes de l'interdictions et les actes de l'obligations.

12- Le prophète Mohammad a dit que ma communauté sera divisée au nombre de 73groupes, comme chez les Juifs qui se sont divisés en 71 et les chrétiens en 72groupes ?

R- Tout musulman doit chercher la bonne voie comme le prophète a dit cherchez la bonne voie au point de dire que vous êtes devenu fou. Allah nous guidera comme la sourate la promulguée la montre clairement «

C'est toi que nous adorons, et C'est vers Toi que nous implorons le secours. (6). Guide-nous dans le droit chemin. (7). Le chemin de ceux que vous avez comblé de bienfaits, non pas ceux qui ont encouru la colère ni ceux qui s'égarent. »

12-Le prophète a dit que le célibataire est une source de problème et un grand malheur pour ma communauté. Mais le mariage a l'heure actuelle est devenu très difficile à cause de l'augmentation de la dote et la situation financière, que faudra-il faire ?

R. Le prophète insiste sur les bienfaits du mariage pour éviter la débauche, mais nous devons suivre l'exemple de la dote de notre maîtresse Khadîdja et sa fille Fatimha qui étaient très faible. N'oubliez jamais de demander l'aide d'Allah ainsi que de son prophète et sa famille pour vous permettre de trouver des êtres pieux. Certains écrits disent que l'imam Hussein a fait le mariage le jour d'Achoura entre sa fille et le fils de l'imam Hassan qui s'appelle Al-Gasseme. L'imam Hussein veut nous montrer qu'au dernier jour l'homme marié a plus de récompense qu'un homme célibataire.

13-Est-ce que le massacre de l'imam Hussein a permis de garder l'Islam ainsi que les recommandations de son grand-père le prophète ?

R- Après le massacre de l'imam Hussein un homme a dit au fils de l'imam Hussein qui est l'imam Zein-AlAbedine qui a gagné la bataille ton père ou Yazid le chef des Ommayades ?

L'imam Zéine Al-Abedine lui a dit si vous entendez l'appel de la prière tu sauras qui a gagné. En plus, Abo Safiane le grand père de Yazid a dit après la mort du prophète de l'Islam : « il n'y aura plus d'Islam, ni le dernier jour. »

En effet, sans le massacre de l'imam Hussein l'Islam aurait été détruit par les Ommayyades. En plus, l'imam Hussein a dit si la religion du prophète Mohammad ne se redresse qu'avec ma mort alors que les épées me dévorent.

14- Pourquoi on fait des Houssinai pour commérer l'imam Hussein et pas les autres prophètes comme le martyre de son père, son frère ou le prophète Jean Baptiste Yahia. ?

R- La commémoration de l'imam Hussein est le grand réveil pour connaître les recommandations de tous les prophètes, une clé pour approfondir le savoir et suivre l'exemple de tous les prophètes. En plus la bataille de l'imam Hussein est mentionnée dans la Bible, **Jérémie 46 :10 Louis Segond (LSG)**

¹⁰ Ce jour est au Seigneur, à l'Éternel des armées ; C'est un jour de vengeance, où il se venge de ses ennemis. L'épée dévore, elle se rassasie, Elle s'enivre de leur sang. Car il y a des victimes du Seigneur, de l'Éternel des armées, Au pays du septentrion, sur les rives de l'Euphrate. « Soubahana-Allah. »

Si vous voulez que tous les prophètes vous aiment, alors adorez les recommandations de l'imam Hussein.

14- Pourquoi on voit des attaques de la part de certains musulmans contre les visiteurs de l'imam Hussein et l'interdiction de faire des Housseinia ?

R- comme nous l'avons dit que la voix de l'imam Hussein est contre les injustes musulmans ou non musulmans. Si on relate l'histoire de son grand-père le prophète a failli plusieurs fois être tué par les musulmans.

15- Quelle est la philosophie de pleurer pour l'imam Hussein ?

R- Tout d'abord, le fait de verser des larmes ont des effets bénéfiques sur la santé. En effet, les psychologues ont trouvé que pleurer a des effets énormes de réduire les détresses et de réguler leurs propres émotions etc.

Le prophète Jacob a pleuré pour son fils Joseph « Youssouf » à cause de sa séparation et il est devenu aveugle. Même la nature pleure selon le Coran Sourate 44. La fumée (Ad-Dukhan) « **29**. Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai. »

Le prophète Mohammad a pleuré pour son oncle Hamza le maître des martyres dans la bataille Aoud. En plus, l'imam Hussein a dit celui qui entend mon martyr va verser des larmes.

Note du traducteur : « Je jure sur Allah pendant mes études en France j'étudiais souvent avec un français catholique qui ne connaissait rien sur l'imam Hussein. Puis, il a vu un livre sur l'imam Hussein et il a été touché par son massacre. Et, il ajoute encore je l'ai beaucoup aimé et j'ai l'intention de faire un grand livre sur l'imam Hussein. »

Comme nous l'avons mentionné la bataille de l'imam Hussein en Irak à Karbala est écrit dans la Bible. Jérémie 46 :10

Voilà pourquoi notre prophète ainsi que tous les prophètes et nos infaillibles imams ont énormément versé de larmes.

16- Quel est votre avis de frapper le visage ou la poitrine sur le massacre de l'imam Hussein. Est-ce que c'était pratiqué pendant la vie de nos imams ?

R- Le fait de frapper le visage ou la poitrine est légale. La sœur de l'imam Hussein ainsi que toutes les femmes ont frappé leur tête et leurs visages le jour d'Achoura. Les imams le recommandent, un savant pieux a vu notre imam Al-Mahdi frappé sa tête le jour d'Achoura.

Note du traducteur : « Le fait de frapper la poitrine est un signe de tristesse comme certains Juifs, selon eux après la crucifixion de Jésus ils ont frappé leurs poitrines. »

17- Que doit-on faire à l'égard de l'imam Hussein ?

R- Notre devoir est de répandre les objectifs de l'imam pour contribuer le réveil du vrai message de l'Islam. Note du traducteur : « Je ne cherche pas à répandre mon site mais de répandre les objectifs de l'imam Hussein. Alors aidez-moi et votre imam va vous adorer inch-Allah.

Le site : islamvictime.com. A votre tour dites à votre famille et à vos amis de le partager à leurs amis, ceux-ci doivent faire comme vous. »

18- Les conditions de choisir un Marjah « le savant religieux de référence »

R- Si une personne n'a pas le savoir pour connaître toutes les questions de jurisprudence elle est obligée de choisir un savant sincère par des recherches auprès des êtres pieux.

Note du traducteur : « A l'heure actuelle, Dieu soit loué le contact est devenu très facile. »

19- Que veut dire intention (niyya) ?

C'est l'action et l'idée du cœur.

20- Les chrétiens sont-ils impurs ?

R- Selon notre Marjah sadec-Al-shirazi, il a dit « Aithaite Woujobi » c'est-à-dire de voir un autre marjah. Il n'a pas donné son avis. Certains savants Marjahs ont des réserves, et d'autres disent qu'ils sont purs puisque l'Islam nous autorise de se marier avec elles.

Note du traducteur : "selon la Sourate 5. La table servie (Al-Maidah)

5. Vous sont permises, aujourd'hui, les bonnes nourritures. Vous êtes permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. (Vous sont permises) les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous, si vous leur donnez-leur mahr, « la dote » avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes. Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants."Selon cette sourate Allah nous autorise de manger les repas des chrétiens comme les légumes mais pas les viandes et les poissons doivent avoir des écailles. Ensuite, le mariage avec les femmes chrétiennes et les juifs est autorisé. »

21- Que faudrait-il faire surtout en Occident qui ne se préoccupe pas de la pureté comme par exemple dans les restaurants, les cafés ou autres lieux ?

R- Tous les Marajas ont une règle et suivez la pour combattre les doutes c'est pur ou impur « toute chose est pure jusqu'à ce-que vous sachiez son impureté. » C'est-à-dire quand on ne le sait pas on dit que cet endroit est pur.

22-Une personne est devenu musulmane et ne sait pas la langue Arabe quel sera la solution ?

R-Tout d'abord elle essaie de lire en arabe les deux témoignages et ensuite la lecture des paroles pendant la prière.

23-Si la personne n'a pas la tourba, ni le sable ou autre objet qui sont valable pour la prosternation, que faudra-il faire ?

R-Dans ces conditions la personne se prosterne sur le dos de ses mains.

24-Que faudrait-il faire pour une personne qui est adulte qui ne veut pas faire la prière malgré les conseils ?

R- continuez et demandez l'aide d'Allah en lui faisant à la fois peur et la joie de faire la prière. La prière c'est d'établir une relation divine et elle est la respiration de la vie musulmane. Comme par exemple un employé qui ne respecte pas les conditions du travail il sera puni. Alors Allah le grand patron ne mérite-t-Il pas que l'on respecte ses règlements.

25-Je ne savais pas depuis ma jeunesse les conditions pour le lavage obligatoire. Alors mes prières sont-elles valides ?

R- Il faudra recommencer progressivement les anciennes prières en demandant le pardon d'Allah.

26-Comment peut-on faire la prière en avion, dans le bus ou le bateau ?

R- Si ce n'est pas vraiment possible de faire la prière, faites selon les moyens possibles en se dirigeant vers la Mecque même si vous êtes assis.

28- Je travaille dans un restaurant et les cuisiniers sont Bouddhistes alors leur repas est pur ?

R- si c'est possible de vérifier que ces cuisiniers portent des gants dans cette condition, le repas devient pur.

29- Je suis un musulman qui travaille dans un restaurant en France comme vous le savez l'alcool est partout en plus on ne m'accorde pas de faire la prière que faudra-il-faire ?

R- Il ne faut pas laisser la prière, comme le prophète dit que la prière est le pivot de l'Islam. Essayez de faire par n'importe quel moyen. Si c'est très difficile à cause de la situation essayez de les rattraper chez vous et demandez à Allah de vous donner un autre travail.

Il est important de savoir Même si vous êtes en train de vous noyer faite la prière en récitant « Soubanna Allah- Wa al hamade Allah- Wa iliha- ila- Allah- Wa-Allah Akbar »

30- Est-ce qu'un homme peut uriner debout ?

R- C'est très détesté et déconseillé car il peut rester quelques gouttes. Bien-entendu il y a des exceptions comme les malades et handicapés. Pour ces cas il faudra se renseigner auprès de vos Marjahs.

31-Avant l'appel de la prière peut-on faire l'ablution oui ou non ?

R- Si l'heure de la prier n'est pas encore arrivé, l'intention sera pour se préparer pour la prière. Et, si l'appel de la prière est arrivé son ablution est valable. Il est très conseillé de faire souvent l'ablution surtout la mère qui allaite.

32- Ceux qui se convertissent en Islam et ne savent pas lire l'Arabe qu'est-ce qu'ils doivent faire ?

R- Ils essaient d'apprendre l'Arabe pour réciter les paroles de la

Prière.

33- Est-il permis d'enterrer un musulman dans un cimetière non musulman et celui qui n'est pas musulman dans un cimetière des musulmans ?

R- Ce n'est pas permis.

34- Un adulte ne fait pas la prière et malgré tous les efforts quelle sera la solution ?

R- Selon la Sourate 20. Ta-Ha **132**. « Et commande à ta famille la Salat, et fais-la avec persévérance. » Il faudrait le sensibiliser à l'amour à l'égard d'Allah qui est son créateur, son patron, etc. Ensuite on n'est pas à l'abri peut-être on aura un grave accident, maladie et malheur etc., enfin la mort. Demandez l'aide d'Allah pour lui donner l'envie de faire la prière. Allah nous entend.

35- Quel est l'âge pour porter le voile pour les filles et les garçons pour la prière ?

R- Quand la fille atteint l'âge de 9ans lunaire, elle est devenue adulte, elle doit porter le voile et faire la prière et le jeûne. Le garçon a l'âge de 15ans lunaire ou la sortie du sperme. Cela prouve que la fille est plus mûre.

36- En Europe c'est la guerre contre le voile et il est interdit de le porter dans les écoles.

R- Essayer de porter un chapeau qui couvre les cheveux et les oreilles et un chal à mettre sur le cou et la nuque.

37- Au début je ne connaissais pas les rituels de la prière et je faisais mal l'ablution.

R- Il faudra rattraper les prières progressivement.

38-Comment peut-on savoir si nos prières et nos actes obligatoires étaient valides ou non ?

R-Si vous avez fait la prière selon les conditions qui sont citées par les savants, insh-Allah vos prières seront valides.

39- Comment peut-on se concentrer pendant la prière parfois des pensées nous pénètrent inconsciemment ?

R-Certes, beaucoup des gens s'interrogent sur cette question. Comme nous l'avons dit, avant de faire la prière essayez de penser que c'est le rendez-vous

avec Allah surtout pendant l'ablution. Par exemple, si on vous annonce que vous avez rendez-vous avec un président, il est certain que vous allez déployer tous vos efforts pour être acceptable. Alors, Allah ne le mérite pas ? Essayer de dire souvent avant la prière la salutation du prophète Mohammad et sa famille et demandez Allah d'écarter de vous l'esprit du Diable. Ces invocations sont considérées comme l'arme nucléaire c'est-à-dire une arme de destruction.

40- Quand l'heure de la prière est arrivée et comment peut-on faire la prière pendant le vol ou le Bus en Europe ?

R- Tout d'abord selon la Sourate 4. Les femmes (An-Nisa') **101**. « Et quand vous parcourez la terre, ce n'est pas un péché pour vous de raccourcir la Salat. »

Selon la Sourate 2. La vache (Al-Baqarah) **239**. « Mais si vous craignez, alors priez en marchant ou sur vos montures. **Pendant le voyage en vol ou autres essayez de le faire dans vos possibilités et sans déranger les autres. A votre arrivée recommencez les prières de rattrapage.** »

Il ne faudra jamais laisser la prière

41- Si une personne a déjà fait la prière et ne savait pas auparavant qu'il avait des poils d'animaux impurs ou aux autres choses, sur ses vêtements elle doit la recommencer ?

R-Non la prière est valide incha-Allah.

42-Peut-on faire la prière dans une église ou des lieux du culte non musulman ?

R- oui mais à condition de demander l'autorisation.

43- Nous avons de grandes difficultés pour nous réveiller pour la prière à l'aube.

R- Essayez de dormir tôt et mettez un réveil et lire les sourates L'aube naissante (Sourate Al-Falaq). Les hommes (Sourate An-Nas). Réciter la salutation du prophète ainsi que sa famille et demandez Allah l'aide pour écarter le Diable. N'oubliez pas de faire l'ablution avant de se coucher.

44- La période de la prière de voyage

R- 10 jours, mais si une personne n'a pas la certitude de la durée de son séjour provisoire. Le délai est seulement un mois.

45- La femme qui est en période des règles peut-elle entrer dans une Mosquée ? ou lire le Coran et faire des invocations ?

R- Non, mais elle peut rester à l'extérieur de ce qui ne fait pas parti de la Mosquée. Quant à la lecture du Coran ou autre elle peut le lire sauf les 4 sourates qui sont : 32- As-Sajda (La prosternation) , 41- Fussilat (Les versets détaillés) , 53- An-Najm (L'étoile) 96- Al 'Alaq (L'adhérence). Il ne faudra jamais toucher les sourates. Elle peut faire des invocations, il est recommandé de faire l'ablution.

46- Parfois on demande à Allah d'exaucer nos demandes puisque Allah nous recommande «Invoquez-moi». Alors on ne voit pas la réponse malgré nos multiples demandes avec de larme ?

R- D'abord, Avant de demander à Allah, essayez de voir si nous n'avons pas de péchés ou de rupture avec les parents et la famille et de voir si on a bien accompli nos actes obligatoires. Comme par exemple un médecin prescrit des médicaments pour son patient celui-ci ne respecte pas la prescription de son médecin et le résultat est faible pour la guérison. Parfois le grand retard est un grand bénéfique comme le dit l'imam Zeine Al-Abidine. Alors continuez à invoquer et ne soyez pas pessimiste. Allah vous regarde et peut-être, Allah aime entendre souvent votre voix.

47- Est-il valide de s'appuyer sur la vision de la lune dans un pays voisin ?

R- C'est valide à condition que l'horizon soit partagé.

48-Si je fais l'acte d'amour avec ma femme pendant le jeûne recommandé faut-il payer une amende ?

R- le jeûne recommandé non. Par contre, le jeûne obligatoire oui.

49- Le Khums est obligatoire pour ceux qui reçoivent des aides comme par exemples les réfugiées ?

R- oui

Note du traducteur : **Khums** (en arabe : **الخُمْس**) est un terme juridique qui signifie : payer un cinquième du surplus du revenu annuel ou celui du métal et du trésor sous les conditions mentionnées dans la jurisprudence chiite. Le verset 41 de la sourate al-Anfâl et plus de 110 hadiths parlent du *Khums*.

Le *Khums* est un des sujets importants dans la jurisprudence islamique et surtout parmi les chiites.

Pour savoir à qui donner le *Khums*, on sait que la moitié de *Khums* est donnée aux Sayyids (descendants du Prophète (s)) qui n'ont pas assez de moyens pour vivre, et l'autre moitié est la part de l'Imam de l'époque. Cette part aujourd'hui, est la part de l'Imam Mahdi (a).

Étant donné qu'actuellement, on n'a pas accès à l'Imam Mahdi (a), on le paye aux Marjah' (les grands savants et ayatollah qui guident les gens dans les sujets juridiques). Ces derniers, ayant fait la recherche sur l'histoire des Imams, peuvent décider comment dépenser ces sommes pour que les Imams infallibles en soient satisfaits.

Ils en profitent surtout pour éduquer les étudiants dans les sciences islamiques et pour guider les gens.

Le verset 41 de la sourate al-Anfâl parle de *Khums* et le considère comme un des signes de la foi.

Allah a dit dans ce verset :

« Quelque chose que vous preniez, sachez que le quint en appartient à Allah, à l'Apôtre, au Proche (de celui-ci), aux orphelins, aux pauvres, au voyageur, si vous croyez en Allah et à ce qu'Il fit descendre sur Son serviteur au Jour de la Salvation ».

50- Allah m'a guidé vers le bon chemin et je n'ai pas fait auparavant Al-Khums ?

R- Vous devez faire toute de suite le *Khums* et retenez bien sa date en ce qui concerne les années précédentes contactez votre marjah.

51-Je peux donner le *Khums* à une famille pauvre ?

R- Vous devez contactez votre marjah pour obtenir l'autorisation.

52-Si un mécréant est devenu musulman, doit-il payer le *khums* pour les années avant sa conversion ?

R- Non c'est après sa conversion.

53- une personne a des dettes envers un ami et en plus elle n'a pas payé le Khums. Et si elle doit régler ses dettes elle ne pourra pas faire le pèlerinage ? Que faudra-t-il faire ?

R- Il faudra régler toutes ses dettes puis payer le khums et elle fera le pèlerinage plus tard incha-Allah. C'est possible de le faire à une condition d'avoir l'accord de ses créditeurs.

54- Peut-on écouter la musique pour nous calmer et de nous changer ?

R- La musique est interdite il faudra écouter le Coran ou les chants religieux.

55- Beaucoup des lieux publics même dans le pays islamique il ya de musique et le son est très fort. Est-il interdit d'y aller ?

R- Ce n'est pas interdit d'y aller mais ne pas écouter volontairement la musique et essayez de l'ignorer.

56- Que faut-il faire si on monte dans un taxi et le chauffeur écoute la musique ?

R- Essayez de le conseiller avec des belles paroles s'il est musulman sinon ignorez la musique.

57- Que pensez-vous qu'un musulman pratiquant a un supermarché où il peut vendre de la viande non halal pour les non musulmans et de l'alcool ?

R- L'alcool et la viande du porc sont interdits.

58- En Europe, tous les restaurants ou les cafés ont de l'alcool et un musulman travaille comme garçon. Est-il obligé de porter l'alcool ? Est-il possible ?

R- Essayez de l'éviter et de chercher un emploi dans d'autres restaurants ou des cafés qui ne servent pas d'alcool (même certains cafés en France ne servent pas d'alcool. Note du traducteur)

59- Est-il possible de travailler avec un non musulman ?

R- c'est possible mais à une condition que le travail ne porte pas des interdictions.

60- Parfois il est difficile de contracter le mariage provisoire avec les femmes chrétiennes. C'est nouveau pour elle de dire la formule et de mentionner la date ainsi que la dote. Dans ces conditions peut-on dire la formule à leur place sans leur expliquer ?

R- Si elle ne peut pas prononcer la formule du mariage, elle vous donne la procuration pour dire à sa place. La formule du mariage provisoire est la suivante après bien entendu le consentement sur la durée et la dote.

la femme dit : زوجتك نفسي في المدة المعلومة على المهر المعلوم ثم يقول الرجل فوراً : قبلت :

Je me suis marié avec toi sur la durée et la dote convenue est

L'homme dit tout de suite : j'accepte. Ou la femme vous donne la procuration en disant : وكلتك نفسي : « je vous ai donné ma procuration » L'homme dit ; زوجته
المعلومة والمدة المعلوم والمهر المعلوم لي على المهر المعلوم والمدة المعلومة qui signifie « selon ta procuration, j'ai consenti mon mariage selon la durée et la dote.

Le consentement mutuel (En ce qui concerne la date et la dote, vous pouvez lui expliquer que cela fait partie de notre religion pour respecter les femmes et cela montre l'importance de la place de la femme en Islam. La dote est considérée comme un cadeau. Par exemple en France il y a le concubinage et pour le valider le couple doit faire certains règlements s'en est de même pour le mariage temporaire afin de protéger les femmes au cas où elles tombent enceinte.

61- Peut-on contacter le mariage temporaire ou non temporaire avec une chrétienne ou juive ?

R- C'est permis.

62- - Peut-on contacter le mariage temporaire avec une prostituée ?

R- Oui mais c'est détestable.

63- Peut-on contracter le mariage temporaire avec une chrétienne vierge ?

R- C'est permis.

64- Une personne non musulmane a prononcé les deux témoignages de l'Islam et on ne sait pas si elle était sincère, dans ces conditions peut-on dire qu'elle est devenue musulmane ?

R- Oui.

65- Est-il permis d'injecter à la femme mariée du sperme provenant d'un autre homme que son mari car celui-ci est stérile en le plaçant dans l'utérus ?

R- Non ce n'est pas possible par contre, le sperme peut être prélevé sur le couple marié et de l'injecter dans des tubes placés dans l'utérus.

66- En cas d'insémination, réalisé entre l'utérus et le sperme pour un couple marié. Dans cette condition est-il permis de mettre dans le ventre d'une autre femme pour implanter l'embryon en cas de maladie utérine d'origine ? Quelles sont les conséquences juridiques ?

R- C'est permis, puisque c'est la mère qui est à l'origine de l'ovule dans l'utérus. Quant au ventre de l'autre femme c'est une place pour abriter le fœtus.

67- Quelle est la durée de la viduité pour le mariage temporaire ?

R- Si la femme n'est pas ménopausée alors la période est de 45 jours c'est-à-dire après les règles.

68- Est-il permis de mettre un stérilet ?

R- C'est permis.

69- Pourquoi l'Islam a obligé de porter le voile pourtant l'Islam a favorisé la liberté ?

R- La liberté a des limites comme par exemple le conducteur ne respecte pas un feu rouge sous prétexte que c'est ma liberté. L'Islam est contre ceux qui abusent de la liberté.

Note du traducteur " Par exemple dans les années 1900 en Europe les femmes portaient des chapeaux et des vêtements respectueux. A l'heure actuelle, malheureusement les femmes sont devenues des marchandises à cause des mauvais hommes et quand on n'a pas besoin d'elles, celle-ci deviennent comme des mouchoirs. Récemment en Israël on montrait des femmes assez nues pour les vendre. Donc le voile est comme une arme à l'égard des mauvais hommes. »

70- Si une femme ne veut pas porter le voile que faut-il faire ?

R- Vous devez la convaincre par la Sourate 66. L'interdiction (At-Tahrim) « 6- vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne. »

Note du traducteur « On essaie avec l'aide d'Allah de la sensibiliser en insistant sur l'avertissement d'Allah. Il ya quelques années une famille a enterrée sa fille sans voile. Au moment de l'enterrement la famille a couvert le corps avec un

vêtement blanc. Le lendemain, la famille était obligée de déplacer le corps mais celui-ci était sans vêtement. La famille était très surprise elle demanda conseil auprès d'un savant religieux. Celui-ci demanda si la fille portait le voile. Ils ont répondu non, le savant leur a dit que la terre a enlevé son vêtement. C'est un signe de colère. Le Coran nous explique que la nature a des mouvements, selon la Sourate 44. La fumée (Ad-Dukhan) « 29. Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai. »

71-Est-ce que c'est obligatoire que les parents imposent le voile à leur fille dès qu'elle a atteint 9ans ou de la laisser jusqu'à ce qu'elle soit convaincue ?

R-Les parents doivent éduquer les enfants depuis longtemps et leur apprendre les causes du port du voile ou de la prière, etc.

Note du traducteur « Les chercheurs Européens disent que l'enfant sera vite orienté. »

72- La femme doit porter le bandeau en plus du voile ?

R-La femme doit couvrir tout son corps sauf le visage et ses mains. Les vêtements ne devront pas être attirant l'essentiel est que le voile cache les cheveux, la nuque et le cou.

Note du traducteur « Il s'agit des vêtements très colorés et serrés. »

73- Le voile est de couvrir tout le corps sauf le visage et les mains. C'est possible de ne pas couvrir les pieds ?

R- Ce n'est pas possible

74- Une femme voilée travaille dans un établissement en Europe et elle doit enlever son voile c'est possible ?

Elle ne doit pas se soumettre aux droits contre le principe de l'Islam.

Note du traducteur « elle peut mettre un chapeau qui couvre bien ses cheveux et ses oreilles et de mettre une écharpe sur sa nuque. »

75-En cas du grand danger pour sortir, elle peut enlever le voile temporairement ?

R- Elle doit patienter jusqu'à ce-que la situation se calme. Ou de porter un chapeau, comme nous l'avons mentionné.

76- La fille doit porter le voile à l'âge de 9ans, mais s'il n'y a pas encore de changement physique ou la maturité, dans ces conditions, doit-elle porter le voile ?

R- Le voile est obligatoire à l'âge de 9ans lunaire et les parents essaient de la sensibiliser avant l'âge de la maturité.

77-- La femme doit-elle se couvrir devant un garçon qui n'est pas encore adulte et n'a pas atteint l'âge de 15ans ?

R- Il est très conseillé de se couvrir devant un garçon qui reconnaît la différence entre l'homme et la femme.

78- Est-ce le mari oblige sa femme ainsi que sa fille de porter le voile malgré les tentatives de conseils ?

R- Ceci prend en compte les limites et les conditions de la promotion de la vertu et de la prévention du vice.

Note du traducteur « : pour éviter ce type de problème, il est important de sensibiliser les enfants sur les principes de l'Islam pour combattre le mauvais esprit. N'oubliez pas de demander l'aide d'Allah »

79- Les Européens prétendent que les femmes voilées sont des femmes sous développées et les femmes non –voilées sont des femmes évoluées ?

R- Le voile n'a pas de relation avec l'évolution il existe des femmes voilées qui sont des grands écrivains et des ingénieures, etc.

Note du traducteur « pendant mes études en France j'ai vu une émission qui parlait des femmes qui sont maltraitée. Comme par exemple, une femme grosse et laide qui voulait travailler dans le secteur du commerce et sa demande a été rejetée à cause de son physique. Est-ce que c'est l'évolution ?

80- Je suis une femme pratiquante et je travaille en Suède comme infirmière. Selon les conditions de travail je dois porter des vêtements qui ne correspondent pas aux vêtements islamiques. Quelle est la décision légale ?

R- Travailler comme une infirmière est permis mais de laisser le voile n'est pas permis. Le voile est de couvrir les cheveux ou de porter un chapeau comme nous l'avons mentionné avec une écharpe pour couvrir la nuque.

81- Quel est l'âge la maturité pour le garçon et la fille ?

R- Si le garçon a atteint l'âge de 15ans ou l'éjaculation pendant le sommeil ou il a des cheveux sur les poils pubiens. Et, La fille à l'âge de 9 ans lunaire.

82- Si on considère que l'envie libido est un droit pour les femmes alors pourquoi les filles sont excisées chez certains au nom de l'Islam ?

R- L'excision n'est pas obligatoire.

L'excision qui est pratiquée chez certains n'est pas valide car cette pratique a supprimé quelques membres du corps. L'excision devrait être partielle pour conserver la libido de la femme.

83- Les hommes qui frappent leurs femmes ne se contredisent pas car elles sont les partenaires de la vie ?

R- Il n'est pas permis de frapper les femmes sauf dans des cas très exceptionnels et de les frapper très légèrement. Les propos du prophète dit « de les frapper avec une brosse à dent. »

84- La condition de la polygamie en Islam c'est d'appliquer la justice. Mais selon les sourates suivantes la justice entre les épouses est difficile. La Sourate 4. Les femmes (An-Nisa') 3- « Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, »

129. « Vous ne pourrez jamais être équitable entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas tout à fait vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens. » Alors comment peut-on le faire pourtant le Coran reconnaît que c'est difficile de réaliser la justice ?

R- La justice veut dire, une justice virtuelle dans le traitement et cela est possible. Or la justice dans les sourates veut dire associée avec le cœur.

85- Est-il possible de demander à une fille sa photo pour le mariage ?

R- Si c'est vraiment sérieux et pour le mariage, c'est possible.

86- Si un homme n'est pas musulman et veut se marier avec une musulmane. Alors il doit se convertir pour valider ce mariage et dans ces conditions peut-on l'admettre ?

R- Si c'est sérieux on peut l'admettre.

87- Certaines femmes rient très fort devant des hommes étrangers c'est permis ?

R- Si ce rire est très fort et les hommes l'entendent ce n'est pas permis.

Note du traducteur « il est très conseillé de sourire et le grand rire pourrait apporter des mauvais signes. Des chercheurs qui ne sont pas musulmans l'ont affirmé. »

88- Quelle est votre avis sur une fille qui porte des vêtements serrés et colorés et elle a plus de 9 ans ?

R- La femme musulmane ne doit pas porter des vêtements serrés et attirants même pour les filles qui ont atteint l'âge de 9ans.

89- Si la femme est stérile, est-il permis de faire une procréation en dehors de l'utérus ?

R- Il est permis de former un enfant sans l'utérus par le sperme des époux dans le récipient qui y mène et l'enfant sera à eux.

90- Si une femme doit faire le ghossel « le lavage obligatoire » après l'acte sexuel et elle a eu ses périodes. Est-ce que le lavage est valide pourtant elle a ses règles ?

R- Le lavage obligatoire est valide et elle devra aussi faire une seule fois après avoir terminée les périodes.

91- Est-ce permis pour une femme ayant ses règles de lire le Coran et toucher les versets ?

R-Il n'est pas permis pour une femme ayant ses règles de toucher les versets et de lire les sourates qui exigent la prosternation intitulées « les sourates Al-Azamme » qui sont 4 sourates (An-Najm-L'étoile- Fusillât- les versets détaillées- As-sajda- le prosternation- Al-Alaq L'adhérence.)

92- Est-ce permis de faire l'acte sexuel après avoir terminé les règles sans faire le lavage obligatoire ?

R- Cela est permis mais détestable.

93- Est-ce que la femme doit faire le ménage ?

R- La femme ne doit pas le faire sauf s'il y a eu une condition dans l'acte de mariage et elle doit s'entendre avec son mari. Notre maitresse Fatimah faisait le ménage et son mari l'imam Ali l'aidait. Le coran nous recommande de bien traiter les femmes dans la sourate 4 les Femmes (An-Nissa)

94- Est-il permis qu'une femme voyage pour les lieux saints l'Irak, l'Iran et la Syrie sans être accompagnée par son mari ou ses proches et ses parents ?

R- A une condition si elle est mariée, elle doit demander son autorisation. Si elle est célibataire ou autre ce voyage ne doit pas faire du mal à ses parents. De préférence elle voyage avec un groupe ou d'être accompagnée.

95- Dans certains pays Arabe on tue une fille à cause de sa mauvaise réputation qu'elle a sali l'honneur sous le slogan « la défense de l'honneur » Quelle est la position de l'Islam ?

R- C'est inacceptable, l'Islam a montré sa position à l'égard de ceux qui commettent des mauvaises actions avec des conditions très précises. Les grands savants l'ont déjà traité dans leurs ouvrages intitulés « La jurisprudence ».

94- Les défis auxquels sont confrontés les femmes sont nombreux et l'appel de la liberté est l'un de ces défis. Quelles sont les limites de cette liberté à votre avis ?

R- l'Islam a donné aux femmes une liberté raisonnable qui doit être respecté selon les principes de l'Islam.

Note du traducteur : « L'Islam a donné le droit de vote aux femmes et même le divorce depuis 1500 ans alors qu'en Occident c'est depuis 1925. L'Occident est redevable à l'Islam. »

95- Que veut dire la parole de notre maitresse Fatimah « que la femme ne voit pas les hommes et les hommes ne voient pas les femmes. » ?

R- Certes cette parole est citée dans le recueil 'Al-Bihâr » p.84 Comme vous le savez l'homme et la femme sont attirés par le sexe opposé et quand l'un est loin de l'autre l'envie pourrait disparaître.

Note du traducteur : le regard a des conditions et les objectifs.

96- La femme doit-il- apprendre la science et les études religieuses comme l'homme ?

R- Aucune différence entre la femme et l'homme pour les études surtout les études religieuses.

Note du traducteur « La première femme écrivaine était la fille du prophète, Fatimah et la grande combattive sa fille Zainabe. »

97- Il faut compter l'âge de la majorité à partir du calendrier Hijri ou grégorien ?

R-selon le calendrier Al Hijri.

98- Est-ce que c'est obligatoire d'apprendre aux enfants avant l'âge de majorité de faire la prière et de porter le voile ?

R- Il est très recommandé aux parents d'éduquer et de sensibiliser les enfants selon les principes de l'Islam et de demander la protection d'Allah pour éviter des chocs.

Comme le dit Allah dans la sourate 66. L'interdiction (At-Tahrim) 6- « vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, »

99-Il existe certains propos concernant la femme en Islam comme quoi elle serait moins intelligente voilà pourquoi certains hommes l'ignorent. Ces propos sont-ils- vrais ?

R- L'exemple entre la femme et l'homme c'est comme le jour et la nuit. Dans ces conditions peut-on dire que la nuit est le meilleur moment ou l'inverse ? En plus, l'émotion de la femme est plus forte à cause de la grossesse et de l'allaitement etc. Dans ces conditions peut-on dire que les hommes ont de faible patience ?

Note du traducteur : La femme du prophète, la maîtresse Khadîdja était très riche grâce à ses idées. » Donc chacun a des privilèges.

100- On évoque les sujets de la lapidation ou de couper les doigts d'un voleur, cela ne contredit pas le Coran ? puisque l'Islam incite à la tolérance.

R- L'Islam est la religion de la paix, de l'amour et d'une grande bénédiction. Mais si on voit partiellement le Coran et de voir juste les lois pénales sans bien les comprendre, cela va aboutir de dire que l'Islam est une religion de violence. Certes certains pays l'appliquent et Allah les menace dans la Sourate 4. Les femmes (An-Nisa') « **151**. Les voilà les vrais mécréants ! Et Nous avons préparé pour les mécréants un châtement avilissant. »

En plus, pour appliquer ces lois par exemple le voleur il faudra 31 conditions pour exécuter le jugement et ce sera très difficile.

101-Est-il permis qu'un homme voit le corps d'une femme soit pour le plaisir ou un simple regard ?

R- Si le regard n'est pas pour le plaisir c'est permis avec des conditions.

Note du traducteur « selon le propos du prophète, si un croyant baisse ses yeux (c'est-à-dire un regarde sans plaisir) devant une femme Allah pardonnera ses péchés. La parole d'Allah dans la Sourate 24. La lumière (An-Nur) **30**. Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. »

102- Est-il permis de voir les films porno pourtant cela ne m'excite pas et je suis marié ?

R- Ce n'est pas permis.

103- Est-il permis qu'une femme voit un homme étranger ?

R/ Elle peut voir son visage et ses mains et un regard sans plaisir.

Note du traducteur « Certains pensent que ses règlements sur le regard est banal. Je vous assure quand il y a un regard de plaisir la clé du Diable va vous donner l'envie comme ce fut un cas au Koweït une femme mariée s'est trompée avec l'ami de son mari. Cet événement a causé un mort et le mari se trouve en prison et ses enfants seront déchirés par la mort de leur mère et l'absence du père. »

104-Quels sont les limites pour regarder une femme pour le mariage ?

R- il faudra être sincère et il peut regarder ses cheveux, son visage et sa taille.

105- Concernant les femmes non voilées ou non musulmanes surtout en été leurs vêtements sont très légers. Dans ces conditions quelles sont les limites pour les regarder ?

R- Il ne faut pas avoir un regard de plaisir.

106- De nos jours c'est très difficile quand un interlocuteur nous parle et nos yeux sont baissés.

R- Un regard simple sans plaisir.

107/ si un croyant qui vit en Occident et il habite vers les plages et beaucoup de femmes sont presque nues. C'est très difficile de marcher et ses yeux sont toujours baissés. Dans ces conditions il doit rester à la maison pour éviter ces images qui pourraient l'exciter ?

R- Il essaie d'éviter le regarde en récitant Allah pardonnez-moi et protégez-moi.

Note du traducteur comme le dit Allah dans la Sourate 50. Qaf **16**. « Nous avons effectivement créé l'homme et Nous savons ce que son âme lui suggère et Nous sommes plus près de lui que sa veine jugulaire. »

108-Al 'heure actuelle la technologie a beaucoup progressé au point que téléphone portable ou autres matériels sont devenus comme un cinéma, il y a des mauvais films et même des images qui incitent à la violence et qui tuent la moralité. Dans ces conditions peut-on interdire ces nouvelles technologies ?

R- Il faudra augmenter la spiritualité par la lecture du Coran et les invocations et écouter les savants à travers le portable pour avoir une force de Dieu et cela nous donnera une arme contre les mauvais films ou des émissions qui tuent la moralité et ainsi que les actions du Diable.

Note du traducteur : « Il m'arrive parfois des problèmes ou autres alors j'essaie d'écouter le Coran ou la tragédie de l'imam Hussein et Wallah après je me sens mieux. »

111/ Y-a-t-il un problème de voir les programmes comiques à la télé ou d'écouter à la radio ?

R- Il n'y a pas de problème à condition qu'il n'y ait pas de la musique ou des actes interdits.

112- Je travaille dans le secteur du tourisme et du commerce et je voyage beaucoup pour des foires, des réunions et des festivals. Dans ce genre de travail il y a des femmes dans les réunions. La femme serre la main à l'homme pour saluer et ce sera difficile de le refuser et même pour ma femme à l'égard des hommes. Y-a-il une solution pour soulever ce problème ?

R- Ce n'est pas permis à un homme étranger de serrer la main d'une femme mais les femmes peuvent se serrer entre elles. Pour éviter ce problème on peut mettre des gants.

113- Est-il permis aux hommes d'une famille de serrer la main des femmes qui font parties de la famille ?

R- Non ce n'est pas permis sauf si les femmes qui portent des gants.

Il est permis avec des gants sans une sensation de Plaisir ou des incitations.

114- De nos jours le croyant doit être au courant dans toutes les domaines économiques, politiques sociaux, afin de suivre le progrès. Dans ces conditions, il arrive parfois des images ou des films qui comportent des scènes interdites

selon le principe de l'islam. Alors comment peut-on réconcilier cette importance de l'évolution et les principes de l'islam ?

R- le croyant doit suivre l'évolution par tous les moyens d'être très prudent comme nos ancêtres qui étaient fort dans toutes les domaines et l'histoire le confirme le chiffre en Occident

Note du traducteur « j'ai connu certains musulmans en France qui sont devenus athées à cause de l'ignorance et de l'influence des mauvaises idées. Ce phénomène n'est pas récent il existait à l'époque de nos imams particulièrement l'imam Al-Sadeque. Au contact des autres civilisations certains sont devenus athées et d'autres attribuent à Allah des mauvaises idées. Voilà pourquoi l'imam Al-Sadeque était comme une lumière d'épanouissement pour l'islam. »

115/ En Europe, les femmes musulmanes souffrent car elles doivent voir des médecins et des traducteurs qui sont des hommes et musulmans. La femme est obligée de montrer son corps pour l'examen. C'est difficile de trouver une femme médecin et une traductrice. Dans ces conditions que faut-il faire ?

R- L'examen doit être limité.

116- Quel est votre jugement sur la mixité ?

R- Si les conditions sont réunies tel le voile et le respect des principes de l'islam il n'y a pas de problèmes comme par exemple le pèlerinage et la visite des tombes qui sont mixtes.

117- Je suis une fille et je souffre d'une maladie du cartilage et mon médecin m'a recommandé comme remède la physiothérapie à la piscine. Mais comme je vis au Danemark et les piscines sont mixtes que dois- je-faire ?

R- C'est permis en cas de nécessité et d'être bien couvert par un habit spécial et sans regarder les hommes.

118- la relation entre femme et l'homme à travers l'internet. L'objectif est des échanges sont-ils permis selon le principe de l'islam ?

R- Si cette relation conduit à commettre des mauvaises actions ou à la corruption c'est interdit il faudra respecter les principes de la moralité de l'islam.

119- Il existe deux sortes de mariage en Occident qui est le mariage selon les principes de l'islam à travers les savants et les centres islamiques et le mariage

civil selon les principes du pays non islamique par exemple en Angleterre. S'il y a un divorce entre un musulman et sa femme qui sont mariés selon les codes islamiques. Mais si la femme veut demander le divorce selon les principes du code Britannique est-il possible ?

R- Ce n'est pas possible sauf si cette condition est mentionnée dans le contrat du mariage.

120- Je suis une femme et je vis en Suède et séparée de mon mari il s'est remarié avec une autre femme. Jusqu'à maintenant il ne m'a pas répudié selon les principes de l'Islam. Que dois faire ?

R- Si le mari ne dépense rien pour sa femme ou l'a abandonné et il refuse de divorcer dans ces conditions la femme doit demander le divorce chez le juge de la charia.

121- Une femme s'est mariée puis son mari avait le sida et elle demande le divorce. Quelle sera la solution ?

R- Si le mari refuse le divorce la femme va demander auprès du juge de la charia.

122- Est-ce que l'homme peut prononcer le divorce à travers le téléphone ou par fax et email ?

R- C'est permis mais avec des conditions qui sont bien précisées dans le divorce et la présence de deux témoins.

123- Est-il permis qu'une femme exige lors du contrat du mariage qui lui donne la procuration de prononcer le divorce au cas où son mari la traite mal ou s'il se marie avec une autre femme ? En d'autres termes, Cette procuration lui donne tout le droit sur le divorce ? dans cette condition cette procuration sera valide ?

R- La femme a le droit de mentionner cette procuration dans le contrat du mariage.

124/ Le divorce par la force sera -il- valide ?

R- la condition du divorce c'est l'accord et la présence de deux témoins et si ces conditions n'ont pas été remplies le divorce ne sera pas valide.

125- Nous vivons dans un pays étranger malheureusement certaines familles se sont déchirées. Certaines femmes musulmanes vont contacter certains

organismes tel la défense des femmes pour demander le divorce pourtant elles ne souffrent pas. Ainsi cet organisme gagne le procès et le divorce est accordé à la femme, et on leur donne un logement et une aide sociale en sachant bien le mari n'était pas au courant des procédures de divorce. Dans ces conditions quel est le droit islamique sur ces femmes :

A-Est-il possible qu'une femme musulmane demande le divorce chez un juge non-musulman ?

B- quelle est la position sur ces femmes qui ont abandonné les principes de l'Islam pour le plaisir de la vie prétendu ?

C- Peut- on dire que cette femme a désobéi car elle n'a pas respecté les conditions du mariage ?

D- Quels sont les devoirs à l'égard du mari ?

R- A) Le divorce appartient au mari mais si celui-ci la traite mal la femme doit contacter le juge de la charia pour le divorce et non pas un juge non musulman.

R-B) L'homme doit faire tous ses efforts pour guider sa femme.

R-C) Si le mari respecte tous les droits à l'égard de sa femme dans ces conditions la femme est devenue désobéissante.

R-D) Les droits du couple marié sont réciproques chacun doit se respecter car le non-respect va conduire aux mauvaises conséquences.

Note du traducteur « Pendant mes études en France j'ai rencontré une algérienne qui a pris la fuite car ses parents l'ont forcée au mariage comme nous le savons la condition essentielle du mariage est l'accord de deux parties. »

126- Est-il permis de manger dans des restaurants musulmans en Occident et selon l'affiche que les viandes sont Halal ?

R- Si les restaurants sont musulmans c'est permis.

Note du traducteur : « Il est préférable pour plus de certitude de demander le nom de l'entreprise. »

127-Si un musulman m'a invité de manger chez lui est-il nécessaire de demander si la viande est halal ?

R- Non.

Note du traducteur : « Il est préférable de savoir si ce musulman est pratiquant ou non. »

128- Quelle est la signification de la sourate suivante numéro, 5. La table servie (Al-Maidah) : 5. « Vous sont permises, aujourd'hui, les bonnes nourritures. Vous êtes permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. ?

R- La nourriture veut dire les grains.

129- Est-il nécessaire de vérifier toutes les nourritures si elles ont de l'huile animale et ses dérivés ainsi que la gélatine ?

R- si les nourritures viennent d'un pays non musulman vous devez les vérifier.

130- Est-il permis de manger le fromage qui contient de la présure de veau ?

R- c'est permis ?

130- Les animaux crustacés sont interdits à la consommation s'ils ont été pêchés d'une manière vivante lors de l'enlèvement de la mer. Sont-ils purs ou impurs, et peut-on les acheter ou les vendre pour la nourriture des oiseaux ou autres et non pas pour les personnes ?

R- c'est interdit de les manger mais on peut les commercialiser pour les oiseaux ou autres.

131- Peut-on acheter de la viande Halal dans le magasin qui vend de l'alcool pourtant le propriétaire est un musulman ?

R- c'est permis. Mais par précaution de demander plus d'information

132- Quel est le jugement sur la gélatine de la vache ?

R- Si la gélatine est à l'origine d'un animal halal c'est autorisé.

133- Après les repas il y a des miettes que faut-il faire ?

R- Il faudra les manger ou les donner aux animaux. La règle générale dit d'éviter le gaspillage.

189/ Pourquoi la viande du lapin est interdite ?

R- Selon l'imam Rida dans le livre « Elle- Al-Sharia » qui veut dire les causes du jugement p.482 « le lapin est comme le chat les griffes sont identiques et il est sale.

Note du traducteur « la médecine moderne a confirmé que le corps du lapin est mauvais. Si Allah interdit des choses c'est pour le bien des-êtres. »

190- Est-il permis de manger la moelle osseuse dans l'os ?

R- c'est permis de manger le cerveau avec le crâne alors que la moelle dans la colonne vertébrale ce n'est pas permis.

191/ Certains spécialistes ont dit que les fromages en Occident contiennent des matériaux interdits. Dans cette condition que faudra-il faire ?

R- Si la personne n'a pas la certitude que le contenu de ces fromages ont des matériaux interdits c'est permis de les consommer.

192/ Quel est le jugement sur les gâteaux ou des repas à base de végétation s'ils contiennent des matières interdites ?

R- Si les contenants ne sont pas de viandes ou des graisses et on ne sait pas s'il y a d'autres matières interdites c'est permis de les consommer.

193/ Les fabricants d'aliments ou des boîtes des conserves ainsi que les gâteaux sont obligés de mentionner les contenants (produits conservateurs) pour protéger les aliments. Dans ces conditions ces produits conservateurs pourraient être d'origine animale, ils sont symbolisés par une lettre (E) etc.

A) Si le consommateur ne sait pas la réalité des contenants quel sera le jugement ? Si le consommateur ne sait pas la réalité du repas est-il pur et halal ?

B) Si le consommateur a vu certains symboles qui montrent que l'origine des contenants à base d'animale et non halal ?

Si la personne est sûre que les contenants d'origine animale non halal le repas devient impur et harem.

194) Est-il autorisé de manger des crabes et escargots de mer ?

R- Tous les animaux marins sont interdits sauf les poissons qui ont des écailles et les crevettes. Les causes de l'interdiction sont mentionnées dans les livres de jurisprudence. Selon l'imam Al-Redah si Allah interdit c'est pour le bien-être.

194-L'achat des poissons chez les non musulmans est-il permis ?

R- Si la personne sait que les poissons étaient vivants pendant la pêche ou ces poissons sont fournis par un commerçant musulman c'est permis si ces conditions ne sont pas remplies c'est interdit.

195- Quel le jugement de pêcher les poissons par des gros filets certains disent que certains poissons meurent dans l'eau ?

R- Si ces poissons sont morts dans les filets c'est permis de les manger.

196- Quelles sont les conditions légales pour pêcher les poissons ?

R- Pendant la pêche les poissons devront être vivants et meurent hors de l'eau.

197- la matière gélatine qui est à l'origine de la viande halal est impure ou pure ?

R- Elle est pure.

198) Comment est l'eau de malte médical devient pur et halal lorsque les médecins la prescrivent ?

R- l'eau de malt médical ne doit pas être brassée car elle donne l'ivresse même si c'est peu.

199) un musulman ouvre un hôtel en Occident sachant l'alcool et de la viande non halal sont pas vendus, cet hôtel sera vide. En sachant bien que ce musulman paye les bénéfices des choses interdits au marjah(la référence religieuse). Que fait-il ? Vendre ou non ? est-il permis ?

R- Ce n'est pas permis du tout de vendre de l'alcool.

200) MISO est une matière d'un mullet d'orange fabriquée en Angleterre ensuite on laisse des mois ou des années pour obtenir des bons résultats. Alors qu'elle est le jugement à l'égard de cette matière ?

R- S'il devient comme une bière c'est interdit et impure.

201) Quelle est le jugement sur la consommation de jus de raisin pasteurisé ?

R- Le jus de raisin s'il n'a pas été bouilli on peut le boire par contre, s'il devient bouilli c'est interdit de le boire.

202) Est-il permis de consommer la bière islamique qui ne contient pas d'alcool ?

R- La bière est interdite mais l'eau d'orge qui ne contient pas d'alcool et qui est fabriquée pour la médecine est autorisée.

203) Peut-on utiliser l'alcool industriel dans le vinaigre et les cornichons à des fins de fermentation ?

R- En ce qui concerne l'alcool industriel n'y a pas de problème.

204) Si une femme enceinte fait sortir le fœtus volontairement elle doit payer « Daya » qui veut dire l'expiation ?

R- elle doit payer selon les stades fœtaux.

205) Je me souviens plus si j'ai des dettes à l'égard des gens que faut-il faire pour éviter les sanctions de Dieu ?

R- Si vous n'arrivez pas à vous souvenir il n'y a pas de problème par contre si vous essayez de vous rappeler et avec la certitude vous devez la rembourser.

206) Quel est la vision de l'Islam sur la mondialisation ?

R- C'est l'Islam qui a revendiqué la mondialisation en appliquant la bonne voie car le coran n'est pas seulement spirituel mais aussi un trésor de savoir.

207) Dans la biographie du prophète, nous trouvons des preuves qui confirment l'émigration pourra renforcer les fondements de l'Islam.

Actuellement nous vivons en Occident par obligation et quel est votre commentaire ?

R- L'émigration du prophète était aussi par obligation en sortant de sa terre natale la Mecque vers la Médine. Il a versé des larmes d'où la sourate suivante Sourate 28. Le récit (Al-Qasas) lui a dit «**85**. Celui qui t'a prescrit le Coran te ramènera certainement là où tu (souhaites) retourner. »En effet, le prophète est donc revenu victorieux. Insh-Allah vous serez victorieux.

Suivez le chemin du prophète pendant son émigration de répandre l'Islam par tous les moyens possibles.

Note du traducteur « A l'heure actuel on trouve des Mosquée même des Husseina en Occident et beaucoup des converties cela grâce aux activités des vrais pratiquants.

C'est une grande occasion pour ces immigrés. Ils devront être très content car leurs points seront doublés chez Allah. »

208) Quel est jugement sur l'université qui est mixte et ne suit pas les règles l'Islam ?

R- L'entrée dans ces universités est autorisée mais les étudiants doivent respecter les règles de l'Islam.

209) Le contact avec les étudiantes pour les échanges sur les études est-il autorisée ?

R- Il est autorisé mais ce contact ne devra pas commettre des actes interdits.

210) Certains musulmans changent le nom de ses enfants comme par exemple Mohammad au Stephen. En sachant bien que certains pays en Occident n'exigent pas de changer les noms ?

R- Cette procédure n'est pas bonne, le musulman doit garder son identité pour répandre l'islam comme le nôtre imam Al-Sadec « Soyez des défenseurs. »

211) Certains pays Européens donnent une aide ou un salaire pour une femme musulmane mariée et cela à causer des problèmes. Le mari lui demande cet argent sous prétexte que le séjour de sa femme en Occident est grâce à lui ? Alors, a-t-il raison de demander son argent ?

R- Si un pays d'Occident donne l'argent à sa femme le mari n'a pas le droit de le récupérer à une condition : le consentement de sa femme.

212) Comment peut-on se comporter avec les chrétiens et les Juifs ?

R- La tolérance et un bon comportement comme le Coran nous a recommandé et la parole du prophète de l'islam a dit « celui qui fait mal à un chrétien c'est comme s'il m'a fait mal.) Une fois l'imam Ali a accompagné un juif pour un voyage et quand le juif est arrivé à sa destination, il a dit à l'imam Ali, vous m'avez accompagné pendant le voyage et vous continuez jusqu'à ma destination. L'imam Ali lui a dit c'est la recommandation du prophète.

213) Peut-on entrer dans une église ?

R- c'est permis mais être prudent.

214) Quel est le jugement quand on parle d'un musulman pendant son absence (des paroles médisantes) ?

R-Il est très recommandé de lui demander le pardon si c'est possible et le pardon d'Allah.

215) Est-il possible de rompre les relations avec les proches de la famille car ceux-ci ne sont pas pratiquants ?

R- Ce n'est pas possible car la relation avec les membres de la famille est considérée comme un devoir obligatoire. Au lieu de la rompre essayez de les améliorer.

216) Un musulman n'était pas pratiquant puis il est devenu pratiquant. Dans cette condition on a le droit de dévoiler ses mauvaises actions anciennes ?

R-Ce n'est pas permis.

2017) Quel est le jugement d'espionner sur le comportement des autres ainsi que ses relations ?

R- L'espionnage est interdit.

218) Depuis quelques temps ma pensée n'est pas bonne et cela m'a mis en mauvaise état avec mon travail et mes relations. Peut-on dire que cet événement est dû à une maladie ou y-a-t-il un remède ?

R-Il est très recommandé pour un bon croyant de se préparer pour la mort mais cela doit l'inciter à travailler et d'avoir une bonne relation comme le dit l'imam Ali « Travaillez pour l'éternité mais n'oubliez jamais ton dernier jour. » Répétez souvent la salutation du prophète ainsi que sa famille

219) Si une personne commet des péchés quel est la formule pour demander le pardon ?

R-selon le Coran la sourate 71. Noé (Nuh) « **10.** J'ai donc dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur, » Ou bien de dire « Astekfer-Allah » veut dire pardonnez-moi Allah. Le pardon doit être sincère avec un grand repentir et de ne plus recommencer et inch- Allah nous pardonnera en récitant salawate Mohammade et sa famille.

220) Est-il permis d'avoir des chiens pour protéger la maison en tenant compte de la purification ?

R- Dans cette condition c'est possible en sachant bien que le chien ne doit pas rentrer dans la maison.

221) ? Est-il possible qu'une personne avant sa mort qu'il fasse un testament pour ses organes qui seront donnés à une autre personne nécessiteuse même au non musulman ?

R- C'est possible avec le testament.

222) Le fait de répandre les enseignements de la famille du prophète est-il obligatoire ou recommandé ?

R- C'est obligatoire, selon le propos du prophète Mohammad dans tous les écrits Sunnites et chiites que « Ma famille est comme le bateau Noé celui qui monte dans ce bateau sera sauvé par contre celui qui l'abandonne sera noyée. »

Le fait de répandre les enseignements de la famille du prophète pourra sauver des gens. Certains de nos grands savants disent que cette tâche fait partie de montrer le bon chemin de l'Islam et d'instruire les ignorants.

223) Quelle est la vision de l'Islam sur la torture ?

R- La torture en Islam est interdite, il n'est pas permis de frapper ou de torturer pour des aveux.

224) Parfois certains étudiants ou d'autres sont pessimiste à cause des problèmes. Quel sera vos conseils ?

R-Si l'objectif de l'étudiant est pour s'instruire et pour aider les autres, in-ch-Allah ses mauvaises idées seront écartées. Note du traducteur « Si l'étudiant est pratiquant et sincère selon les propos du prophète il aura des Anges pour le protéger. De répéter souvent Allah écarterez moi le mauvais chemin et le diable je vous demande votre force »

225) Est-il autorisé de changer l'homme en femme et l'inverse ?

R- Non ce n'est pas permis uniquement pour les animaux.

226) Est-il permis de se suicider ?

R- C'est interdit le suicide en Islam. Note du traducteur : « une personne eu des périodes très difficiles et pénibles parfois il se plaint d'être crée. Mais en lisant le Coran et en faisant bien la prière, il a senti un grand soulagement puis ses gros problèmes se sont noyés dans un grand océan. »

227) Une personne a la certitude qu'il allait mourir à cause du sida ou un grand cancer dans ces conditions est-il permis de la tuer pour éviter la souffrance ?

R- Ce n'est pas permis qu'une personne se tue en sachant bien qu'elle allait mourir. Note du traducteur : « Allah nous met en garde contre ces évènements et nous avons des exemples dans le Coran comme le prophète ايوب (Job) qui souffrait puis il a été guéri avec une belle longévité. »

228) De nos jours la rupture entre frères et la famille est devenu courant ?

R- La rupture entre les membres de la famille n'est pas permise et beaucoup des propos nous recommandent les rétablissements surtout entre les frères.

Note du traducteur « Il faudra faire des sacrifices pour plaire Allah et notre prophète afin de montrer que nous essayons de suivre leurs recommandations.

229) Est-il permis qu'un mari empêche sa femme de visiter ses parents et son but de créer des problèmes ?

R-Ce n'est pas du tout permis.

230-Est-il correcte qu'une femme mariée s'est conduit très mal l'égard de son mari et la solution est de la frapper ?

R- Le fait de frapper une femme mariée à cause de sa conduite est également destinée au mari qui ne respecte pas sa femme et ne remplit pas les conditions du mariage.

Tous les savants chiites disent que tout d'abord il faudra établir des dialogues entre eux et voir certaines personnes qui pourront être des parents et ont la compétences pour régler le mal entendu. La séparation

temporaire pourra être comme un moyen de réfléchir. Note du traducteur : « celui qui fait mal comme par exemple des rougeurs il doit payer une grosse amende. »

231- Est-il permis de vendre d'organes de son corps comme par exemple les yeux, les oreilles ou des reins pourtant la personne est vivante ?

R- C'est possible à une condition de sauver une personne qui est sur le point de mourir et cette opération ne doit pas être dangereuse pour celui qui est vivant.

232- Si les héritiers ont vendu des organes du cadavre pour certains malades. L'argent revient à qui ? et cet argent est purifié ou interdit ?

R- L'argent qui vient de la vente d'organes d'un cadavre revient à la famille de la personne qui est morte.

233- Une fille vierge a été violée puis elle est tombée enceinte elle a le droit de faire tomber le fœtus pour éviter les problèmes de ses parents ?

R- ce n'est pas permis. Note du traducteur « l'époque du prophète Moise Allah lui a dit que la personne de l'épicerie sera ton voisin. Plus tard le prophète s'est rendu visite et lui a dit quelles actions as-tu fait pour être admiré par Allah. L'épicier lui a dit tu vois ce garçon qui n'est pas mon fils je l'ai adopté. La nuit de la noce ma femme m'a dit que j'ai été violée et j'ai eu honte de dire à mes parents de peur d'être accusé une menteuse. Le prophète a compris la récompense de cette épicerie. »

234- Est-il permis de prendre des médicaments d'activation sexuelle ?

R- c'est possible à une condition que cela ne pose pas des problèmes.

235- Est-il permis de prendre des médicaments qui contiennent des dérivés du porc ?

R- Ce n'est permis sauf cas de force majeure.

236- Il existe certains médicaments extraite la baleine et des médecins le recommandent comme un remède est-il permis. ?

R- Si c'est pour pommade c'est permis.

237- Quelle est la décision de prendre des pilules contraceptives pour contrôler la période et certaines pilules pourront accélérer la période avant sa date ?

R- C'est permis à une condition cela ne nuira pas la sante.

238- Est-il permis qu'une femme s'habille un grand pantalon avec une chemise grands en Occident ?

R- C'est permis en couvrant le corps entier sauf les mains et le visage et les mains. L'habit devra être correcte et n'est pas attirant.

239- Quel est votre avis sur les vêtements qui portent des photos des acteurs ou des chanteurs et c'est autorisé de faire la prière avec ses vêtements ?

R- C'est très détestable de faire la prière avec ces vêtements.

240- Quel est l'utilisation sur l'application des talismans ou autres pour excuser nos besoins. ?

R- C'est possible à condition que cela ne nuira pas la santé. Note du traducteur : il est préférable de lire les versets coraniques et l'invocation de la famille du prophète comme par exemple « Al-Sahifa-Al Sajadia » de l'imam Ali fils de l'imam Hussein.

241- C'est permis de faire l'hypnose ?

R- C'est possible à une condition de ne pas faire du mal.

242- C'est possible qu'un musulman associe avec un athée pour le commerce ?

R- C'est permis. Note du traducteur « l'importance c'est la sincérité et la fidélité. »

243- Les Djinns qui sont des créateurs ont la capacité de pénétrer dans l'être humain et agissent à sa place ?

R- Allah a créé l'homme libre aucun force pourra prendre cette liberté. Si non, c'est le contraire des renseignements d'Allah. Nous devons invoquer Allah et la lecture du Coran. Note du traducteur ; « Certains disent dès qu'ils ont des problèmes ils croient que cela provient du Djinn ou un mauvais œil. Mais ces Djinns ne pourront pas faire du mal aux grands dictatures ils sont seulement pour les faibles ? c'est étrange. En plus, nous avons une arme efficace c'est le Coran et les recommandations du prophète. »

244- J'ai déposé de l'argent dans une banque puis j'ai un cadeau quel est la décision sur cet argent ?

R- C'est permis de prendre ce cadeau.

245- Quelle est la vision de l'Islam sur les tatouages ?

R- C'est détestable.

246- Si la fumée de la cigarette fait mal aux autres non-fumeurs, est-il possible de continuer à fumer ?

R- L'acte qui nuit c'est interdit en Islam.

247- Comment peut-on attirer les gens vers la piété ?

R- De les sensibiliser vers les bons actes et la bonne moralité et de les rappeler la mort et jugement de dernier jour. Le propos du prophète dit

« Soyez généraux, sincère, fidèle et avoir une bonne moralité qui pourront sensibiliser les autres.

249- Que –faut-il-faire pour avoir un bon c.v au dernier jour ?

R- Les bonnes actions sont considérées comme la base et le pivot de la foi. Le Coran le dit dans la Sourate 18. La caverne (Al-Kahf) « **49**. Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni pêché véniel ni pêché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne. » La Sourate 3. La famille d'Imran (Al-Imran) « **30**. Le jour où chaque âme se trouvera confrontée avec Ce qu'elle aura fait de bien et ce qu'elle aura fait de mal ; elle souhaitera qu'il y ait entre elle et ce mal une longue distance ! Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Allah est Compatissant envers [Ses] serviteurs. » La Sourate 99. La secousse (Az-Zalzalah) **7**. Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, **8**. Et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra. » En plus de suivre les recommandations des propos du prophète et sa famille.

250- Comment peut-on avoir un rêve réel sur le prophète ou les Imams, que faudra-il faire pour réaliser ce rêve ?

R- Il ya certaines sourates qui sont mentionnés dans le livre les clés du paradis et peut-être son rêve sera réalisé mais cela dépendra de la piété de la personne.

251- De nos jours et surtout chez les jeunes qui évoquent le comportement des soufismes et ses tendances pour se rapprocher d'Allah. Est-il correct ?

R- Le fait de s'approcher d'Allah est ainsi :

-De s'éloigner complètement des péchés ainsi que les actions qui sont détestables.

- Invoquer souvent d'Allah et de ne pas seulement insister sur l'aspect matérielle.

Note du traducteur : Allah nous recommande de profiter de la vie mais n'oubliez pas Allah et l'imam Ali dit travaille pour l'éternité mais n'oublie pas ton dernier jour. Il est dommage que les catholiques se privent du mariage sous prétexte pour s'approcher de Dieu. Alors les enfants sont l'ornement de la vie. » Ne soyez pas comme le soufisme ou d'autres tendances qui cherchent de s'approcher de Dieu avec des méthodes déviantes. Suivez bien le chemin du prophète ainsi que sa famille vous gagnerez la vie et le dernier jour.

Note du traducteur

- Les musulmans qui vivent en Occident se posent toujours la question sur la pureté comme par exemple les cafés, les restaurants, les jardins etc. dans ces conditions que faut-il faire, et cela nous mettra toujours en doute ?

R- Selon toutes les fatwas qui disent ainsi : « toute chose est jusqu' ce que vous sachiez son impureté. » Voilà la raison pour laquelle qu'on dit que les règles de l'islam sont très faciles.

- Les gens du livre qui sont les chrétiens et les Juifs sont-ils purs ?

- Selon l'avis de l'Eminence Sayyid Sadec-Alshirazi qui n'a pas prononcé sur leur pureté mais il a donné l'autorisation de voir d'autres marjas comme par exemple Al-Sistani .

- L'alcool dans les parfums et les médicaments sont purs alors que les boissons alcoolisées sont interdites et impures.

- Comment peut-on faire la prière en avion ?

R- demandez la direction de la Mec et si on vous interdit de la faire, alors essayez de le faire debout et de s'incliner les yeux et la tête lors du prosternation et de l'inclinaison. Si ce n'est pas possible faites selon vos moyens. Au retour faites les prières de retapages.

Pourquoi les Chiites rompent-ils le jeûne au début de la soirée et pas au début de la déclinaison solaire comme le font les Sunnites ?

Les Chiites préservent le jeûne jusqu'à ce qu'il fasse nuit, parce qu'il s'agit d'un commandement de Dieu, dans le Coran.

" Manger et buvez jusqu'à ce que se distingue, pour vous, le fil blanc de l'aube du fil noir de la nuit. Puis jeûnez jusqu'à la nuit " (thouma atimouw syiam ila layl) - Sourate al-Baqarah, verset 187

Ce verset est clair et sans équivoque, il faut jeûner jusqu'à la nuit et pas au déclin du soleil. Les hadiths Sunnite qui disent qu'il faut rompre le jeûne au déclin du soleil sont

en opposition totale avec le Saint Coran. Tout contradiction avec le Coran est rejeté parce qu'il ne peut y'avoir de contradiction entre le Coran et les hadiths de la Sunna. Le Coran est la source première du Musulman, c'est pourquoi les Chiites rompent le jeûne lorsqu'il fait nuit

Est-il préférable de rompre le jeûne immédiatement après le coucher du soleil ou d'attendre la disparition des faisceaux blancs du ciel ?

إن الافطار يأتي بعد اختفاء الحمر المشرقية، وهو شيء يحدث بعد عشر دقائق من
la disparition du disque solaire, (coucher et Maghreb غيباب
souna) , et chez l'école **Ahl el Beyt, as, la fin du halo rouge, qui suit le déclin du soleil au couchant.** Ce qui vérifie le commandement coranique de "**poursuivre le jeûne jusqu'à la nuit...**"

Après la disparition du disque solaire donc le jeune ne peut être brisé tant que les derniers rayons du soleil n'ont pas disparu du firmament.

الفسق هو اول ظلمة الليل بعد الغروب ثم اتموا الصيام الى الليل

Les musulmans sunnites cessent leur jeune dès que le soleil n'est plus visible à l'horizon (même si le ciel est encore clair) tandis que les chiites suivent le verset du Coran que le jeune ne peut être brisé tant que les derniers rayons du soleil n'ont pas disparu du firmament.

Les scientifiques le confirment ; « Le coucher du soleil ou le crépuscule, au moment où le soleil se couche, se cache ou disparaît à l'horizon, en direction de l'ouest. Cela se produit en raison de la rotation de la Terre. Par conséquent, le Soleil ne disparaît pas, mais traverse plutôt l'horizon, passant de la zone visible à la zone non visible de l'hémisphère. Le coucher du soleil est l'événement qui précède la nuit, c'est la fin de la journée, et il se produit tous les jours et dans toutes les régions du monde entre l'Arctique et l'Antarctique. » Il s'agit donc l'étape du coucher du soleil, le ciel peu à peu change de couleur, il se dégrade du bleu à l'orange en passant par le violet et le jaune et cette étape dure au moins 10minutes pour marquer le début de la nuit donc le coucher du soleil est l'événement qui précède la nuit.

- Certains disent de faire la prière même si vous êtes en état de noyade ou de la mort comment ?

R- Effectivement alors vous dites ainsi « Soubhana-Allah wa - AlhomdollAllah wa la ilha ila Allah wa Allah Akbar. » Ce sont les glorifications de la 3eme unité des prières.

-Comment peut-on contracter le mariage temporaire ?

R- La formule est ainsi, la femme dit : « Matateka-nefessi- veut dire (je me marie avec toi sous le forme temporaire) ala mahr- (de préciser la dote) limodat- (de préciser la durée ») l'homme doit dire « qhbelte » veut dire j'accepte. Ceux qui ne peuvent pas dire en arabe ont-ils le droit de le dire dans une autre langue ?

C'est possible comme la forme suivante : « Je me marie avec toi contre une dot « préciser la dote » et pour une durée « préciser la durée » et l'homme dit j'accepte le mariage. Autrement dit la femme donne la procuration a l'homme et celui-ci dit à sa place.

L'importance est de respecter les conditions du mariage et l'approbations de deux parties.

